

SECTEUR DE L'ÉDUCATION 385 établissements seront livrés avant fin 2026

Page 09

AADL 3 ATTRIBUTION DES PREMIERS LOGEMENTS LE 1ER NOVEMBRE PROCHAIN

Page 07



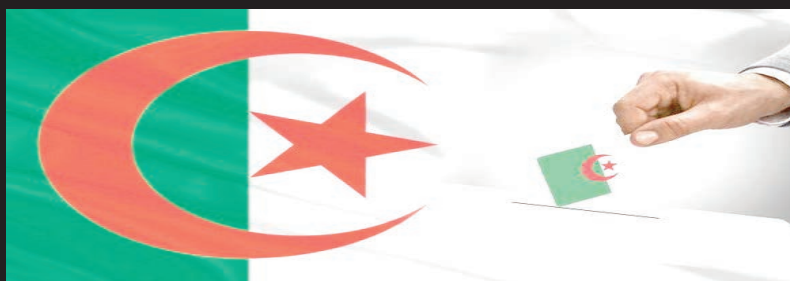
RENTÉE SOCIALE

Sifi Ghrieb réunit les
walis pour piloter les
derniers préparatifs

Page 09

ÉLECTIONS LOCALES À ORAN
Recalés des législatives, qui
pourra revenir dans la course ?

Page 03



RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE



SONATRACH ET ENI
SIGNENT UN PROTOCOLE
D'INTENTION

Page 07

ESCROQUERIE AUX TRANSACTIONS AUTOMOBILES



LA SRLCO DÉMANTÈLE UN RÉSEAU NATIONAL
ET RÉCUPÈRE PLUS DE 26 MILLIARDS DE CENTIMES

Page 03

UN DISPOSITIF PRÉVENTIF



ORAN ANTICIPE LES RISQUES DES INONDATIONS
ET MET SES RÉSEAUX À L'ÉPREUVE

Page 02

CINQUIÈME ÉDITION DES COLONIES DE VACANCES DÉDIÉES À LA DIASPORA



ORAN ACCUEILLE UNE NOUVELLE
DÉLÉGATION D'ENFANTS

Page 04

SONELGAZ ORAN

La campagne contre le gaspillage électrique investit les établissements de jeunesse



Meriem B

À l'heure où la maîtrise de la consommation électrique s'impose comme un enjeu majeur de gestion de la demande énergétique, la wilaya d'Oran accueille, depuis hier, la deuxième phase de la campagne nationale consacrée à la rationalisation de l'électricité. Prévue du 16 au 18 août, cette opération de sensibilisation place les établissements de jeunesse au centre du dispositif, avec un objectif clairement affiché : agir sur les comportements et installer durablement les réflexes d'une consommation responsable. Placée sous la supervision du ministère de l'Énergie et des Énergies renouvelables, en coordination avec le ministère de la Jeunesse, cette campagne est mise en œuvre localement par la Direction de distribution de l'électricité et du gaz d'Oran, en collaboration

avec l'Office des établissements de jeunesse relevant de la Direction de la jeunesse et des sports de la wilaya. Le choix de cibler les jeunes n'est pas anodin. À travers les structures qui les accueillent, les organisateurs cherchent à dépasser le simple rappel des consignes pour faire de la sensibilisation un véritable outil de changement des pratiques. L'enjeu consiste notamment à faire prendre conscience que la réduction des consommations inutiles ne relève pas uniquement des grands programmes énergétiques, mais également d'une multitude de gestes quotidiens.

Changer les réflexes au quotidien

Durant ces trois journées, des séances pédagogiques, des cours de sensibilisation et des rencontres d'information sont organisés au profit des usagers des établissements de jeunesse. Les échanges portent notamment sur l'utilisation appropriée des équipements électriques, la limitation du fonctionnement des appareils lorsqu'ils ne sont pas indispensables et l'adoption de comportements permettant d'éviter les pics de consommation. Le dispositif accorde une attention particulière aux périodes de pointe, durant lesquelles la demande en électricité connaît une hausse sensible. L'objectif est d'inciter les consommateurs à mieux répartir certains usages et à éviter les consommations qui peuvent être différées, contribuant ainsi à réduire la pression exercée sur le réseau. Derrière ces recommandations, c'est

une question de culture énergétique qui se pose. La rationalisation ne signifie pas renoncer au confort ni réduire les usages essentiels, mais apprendre à consommer mieux, en évitant les dépenses énergétiques sans réelle utilité.

Un effort inscrit dans la durée

La campagne d'Oran ne se limite pas à cette deuxième séquence. Une troisième phase est programmée les 1er, 2 et 3 septembre, ce qui devrait permettre de poursuivre les actions de proximité et d'étendre progressivement leur portée à d'autres établissements de jeunesse de la wilaya. Pour la Direction de distribution de l'électricité et du gaz d'Oran, cette démarche repose sur un principe essentiel : la préservation de l'équilibre du système électrique ne peut être dissociée de la responsabilité des consommateurs. Chaque économie réalisée, aussi modeste soit-elle, participe à la réduction de la demande globale et, par conséquent, à une meilleure gestion des ressources disponibles. En plaçant la jeunesse au cœur de son dispositif, la campagne entend surtout inscrire la rationalisation dans la durée. Car au-delà des périodes de forte consommation, l'enjeu est de faire émerger une véritable culture de l'énergie, fondée sur la sobriété, la responsabilité et la préservation des ressources. Un changement de comportement appelé à dépasser le cadre de la campagne pour s'ancrer dans les habitudes quotidiennes.

INCENDIE DANS DES CHALETs À AKID LOTFI Les flammes maîtrisées avant leur propagation

Toufik K

Un incendie s'est déclaré hier matin dans des chalets appartenant à une entreprise, situés rue Colonel-Lotfi, au centre d'Oran. L'alerte a été donnée à 10h54, mobilisant d'importants moyens de la Protection civile pour circonscrire le sinistre.

Dès leur arrivée sur les lieux, les sapeurs-pompiers ont engagé une opération de lutte contre les flammes afin d'empêcher leur propagation aux autres chalets. Grâce à l'intervention rapide des secours, le feu a été totalement maîtrisé, limitant ainsi les dégâts. Pour venir à bout du sinistre, la Protection civile a mobilisé deux ambulances, six camions d'intervention et une échelle mécanique. Aucun bilan humain n'a été signalé dans le communiqué des services de secours, qui n'ont pas non plus précisé les circonstances à l'origine du départ de feu.

CARAMBOLAGE À ES-SENIA

Cinq blessés dans un accident impliquant huit véhicules

T.K

Une collision en chaîne impliquant un camion et sept véhicules a fait cinq blessés, hier à la mi-journée, sur le quatrième boulevard périphérique, dans la commune et la daïra d'Es-Senia, au sud d'Oran.

L'accident s'est produit à 12h12 dans des circonstances qui restent à déterminer. Le violent enchaînement des collisions a impliqué au total huit véhicules, dont un camion et sept voitures. Alertées, les équipes de la Protection civile se sont rendues sur place pour prendre en charge les victimes. Cinq personnes, souffrant de blessures de différentes natures, ont reçu les premiers soins avant d'être évacuées vers l'hôpital local pour bénéficier des examens et soins nécessaires. Une enquête devrait permettre de déterminer les circonstances exactes de cet accident et les éventuelles responsabilités.

UN DISPOSITIF PRÉVENTIF

Oran anticipe les risques des inondations et met ses réseaux à l'épreuve

Sarah M

La prévention des risques liés aux intempéries dans la wilaya d'Oran se joue désormais en amont. Alors que des perturbations météorologiques sont annoncées, les services locaux ont lancé une vaste opération de remise en état des ouvrages et réseaux susceptibles d'être sollicités par d'importants volumes d'eau. Une démarche engagée sur instruction du wali d'Oran, Brahim Ouchene, avec pour priorité de réduire les risques pour les populations et les infrastructures. Le dispositif s'appuie sur une intervention ciblée sur les points névralgiques de l'écoulement des eaux. Avaloirs, réseaux d'assainissement, canalisations d'évacuation des eaux pluviales, oueds et autres cours d'eau font l'objet d'opérations de nettoyage, de curage et d'entretien. L'objectif est de supprimer les obstacles pouvant entraver l'évacuation des eaux et favoriser, en cas de fortes précipitations, les ruissellements ou les accumulations sur la voie publique. Plusieurs territoires sont déjà concernés par cette mobilisation, à l'image d'Oran, Aïn El Turk, El Ançor, El Kerma, Es-senia, Sidi Chahmi et Bethioua. Dans ces communes, les interventions s'inscrivent dans une logique de prévention

des points noirs, particulièrement exposés lors des épisodes pluvieux.

Le réseau routier sous surveillance

La vigilance s'étend également aux infrastructures routières. La Direction des travaux publics poursuit ses préparatifs en prévision de la saison hivernale, avec des interventions sur les routes nationales et de wilaya. Ces opérations doivent contribuer à maintenir les conditions de circulation et à limiter les conséquences d'éventuelles dégradations provoquées par les intempéries. Au-delà du simple entretien, cette démarche traduit un changement de logique dans la gestion du risque météorologique : identifier les vulnérabilités avant la pluie plutôt que d'attendre l'apparition des premiers incidents. Le nettoyage des réseaux d'évacuation et l'entretien des cours d'eau constituent ainsi des mesures essentielles pour réduire la pression sur les infrastructures lors des épisodes pluvieux intenses. Pour les autorités locales, l'enjeu est désormais de maintenir cette vigilance sur l'ensemble des secteurs identifiés comme sensibles. La mobilisation des communes et des services techniques vise, en définitive, à limiter les dégâts potentiels et à préserver la sécurité des citoyens et de leurs biens face aux aléas météorologiques. À tra-



vers ce dispositif, Oran cherche ainsi à gagner du temps sur les intempéries : chaque avaloir dégagé, chaque réseau entretenu et chaque cours d'eau nettoyé constitue un risque de moins lorsque les pluies feront leur apparition.

CAP
QUOTIDIEN D'INFORMATION
Édité par la SARL BAHIA.COM
Directrice Générale
Hafida BENARMAS
Directrice de Publication
Fatima Benyekhlef

Siège social
Adresse :
Cité 1377
Logts AADL,
Bt 22,
1er étage,
Oran 31000

Administration- Rédaction-
Service publicité
Tel: 041 80 32 62 /
Fax : 041 80 32 63
Mobile : 0770 65 93 89

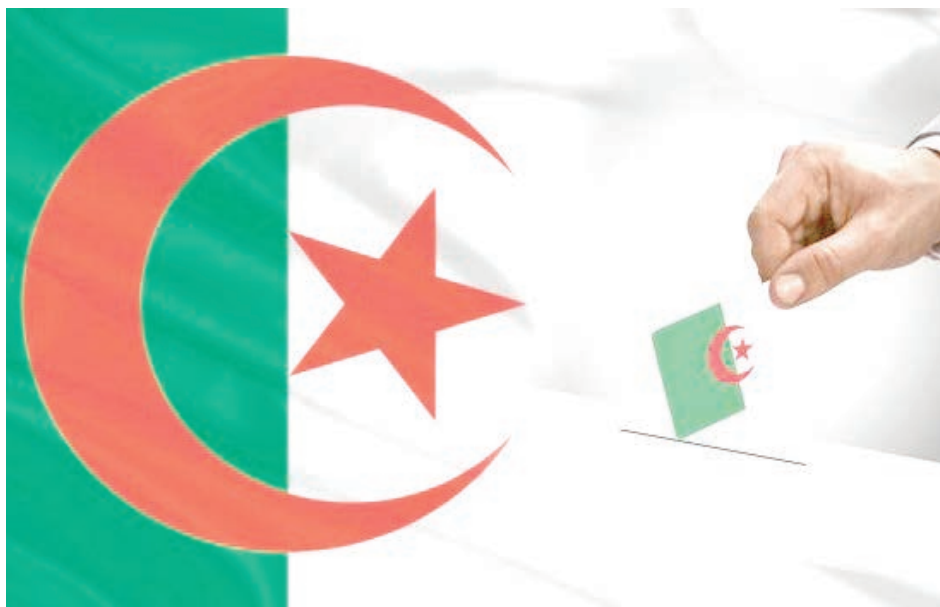
www.capdz.dz
redaction@capdz.dz
publicite@capdz.dz

IMPRESSION
Impression OUEST S.I.O
DIFFUSION
BAHIA.COM
TEL: 0770 65 93 89
Les manuscrits, photographies
et illustrations ou tout autre document
adressés ou remis à la rédaction
ne seront pas rendus et ne peuvent faire
l'objet d'aucune réclamation.

Pour votre Publicité s'adresser à: L'Entreprise
Nationale de communication, d'Édition et de Publicités
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger.
Téléphone: 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax: 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

ÉLECTIONS LOCALES

Recalés des législatives, qui pourra revenir dans la course ?



Habib Benaouda

À quelques mois des prochaines élections locales, une question commence à prendre de l'ampleur dans le paysage électoral à Oran : les candidats dont les dossiers ont été rejetés lors des élections législatives du 2 juillet 2026 peuvent-ils se représenter aux élections communales et de wilaya ? Derrière cette interrogation se joue une question plus large, celle de la portée juridique d'un rejet de candidature et de ses éventuels effets sur les scrutins à venir. Le débat est d'autant plus sensible que plusieurs dossiers de candidature aux législatives avaient été rejetés par l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) dans la wilaya d'Oran, pour différents motifs, notamment le non-respect de certaines conditions prévues par la loi organique relative au régime électoral. Dans plusieurs cas, les décisions de rejet ont été contestées devant les juridictions compétentes, avec, à l'issue des procédures, la confirmation de certaines décisions, sur la base des éléments propres à chaque dossier. Mais une candidature écartée

des législatives ne signifie pas nécessairement que la porte des élections locales est définitivement fermée.

Le motif du rejet, véritable clé de lecture

En matière électorale, la distinction est déterminante. Le rejet d'un dossier lors d'un scrutin donné ne saurait, à lui seul, être assimilé à une interdiction générale de se présenter à d'autres élections. La législation établit en effet des conditions spécifiques à chaque échéance, auxquelles s'ajoutent des conditions communes aux différents scrutins. C'est donc moins le rejet en lui-même que son fondement juridique qui devra être examiné. Chaque dossier devra être apprécié individuellement, en tenant compte du motif précis ayant conduit à l'exclusion lors des législatives et de la persistance éventuelle de ce motif au moment du dépôt d'une nouvelle candidature. Autrement dit, le fait d'avoir été recalé lors du scrutin législatif ne constitue pas automatiquement un empêchement pour les élections locales. Encore faut-il déterminer si la condition légale qui n'avait pas été satisfaite demeure applicable aux élections communales ou de wilaya. Cette distinction est par-

ticulièrement importante entre, d'une part, le simple défaut de satisfaction d'une condition de candidature et, d'autre part, l'existence d'une interdiction légale ou d'une sanction électorale faisant obstacle à l'exercice du droit de se porter candidat pendant une période déterminée.

Des conditions communes qui peuvent changer la donne

La situation pourrait cependant se révéler plus complexe lorsque le motif du rejet repose sur une condition commune aux élections législatives et locales, notamment celles visées par les articles 184, 200 et 221 de la loi organique relative au régime électoral. Dans ce cas, le changement de scrutin ne suffit pas à faire disparaître l'obstacle juridique. Si la condition demeure non remplie au moment du dépôt du dossier pour les élections locales, le motif ayant conduit à l'exclusion lors des législatives pourrait continuer à produire ses effets. À l'inverse, lorsqu'un rejet était lié à une condition ou à une circonstance propre au scrutin législatif et que celle-ci n'est plus applicable aux élections communales ou de wilaya, l'appréciation juridique peut être différente. Le dossier devra alors être réexaminé au regard des dispositions propres aux élections locales. La décision de l'ANIE ne pourra donc être dissociée ni du motif du rejet initial ni du cadre juridique applicable au nouveau scrutin.

Les précédents judiciaires sous surveillance

Dans ce contexte, les décisions rendues par les juridictions à la suite des recours introduits contre les rejets de candidatures aux législatives devraient être particulièrement scrutées. Elles constituent des éléments de référence importants, notamment lorsque les juges se sont prononcés sur la nature des motifs invoqués pour écarter certains candidats.

Leur portée ne saurait toutefois être généralisée. Chaque décision judiciaire répond à des faits, à un dossier et à des circonstances déterminées. Elle doit également être appré-

ciée au regard de son dispositif, de ses motifs et de la nature du scrutin concerné. L'ANIE pourrait ainsi être appelée, lors de l'examen des candidatures aux prochaines élections locales, à traiter des situations similaires à celles rencontrées lors des législatives. Elle devra, dans ce cadre, appliquer les conditions d'éligibilité de manière uniforme et conformément aux textes en vigueur à la date du dépôt des candidatures. Cette exigence prend une importance particulière dans le contexte des modifications introduites par la loi organique n° 26-05 du 4 avril 2026, dont les dispositions devront être prises en compte dans l'appréciation des nouveaux dossiers.

Une nouvelle bataille électorale en perspective

La perspective des prochaines élections locales pourrait ainsi offrir une seconde chance à certains candidats écartés des législatives, mais pas nécessairement à tous. Entre ceux pour lesquels le motif de rejet a cessé d'être pertinent et ceux qui demeurent concernés par une condition légale non satisfaite, les situations seront nécessairement différentes.

Le véritable enjeu ne sera donc pas de savoir si un candidat a été rejeté lors des dernières législatives, mais pourquoi il l'a été et si le fondement juridique de cette décision demeure opposable dans le cadre des élections locales. À l'approche du prochain scrutin, cette question pourrait ainsi devenir l'un des points sensibles de l'examen des candidatures.

Pour les uns, les locales pourraient constituer une nouvelle porte d'entrée dans la compétition électorale. Pour les autres, elles pourraient se refermer à nouveau. Au final, ce sont l'examen individuel des dossiers, les textes législatifs applicables et, le cas échéant, la jurisprudence qui permettront de départager les deux situations. En matière d'éligibilité, le précédent rejet ne constitue donc pas nécessairement une fin de parcours : tout dépend du motif qui l'a fondé et de sa portée juridique au regard du nouveau scrutin.

ESCROQUERIE AUX TRANSACTIONS AUTOMOBILES

La SRLCO démantèle un réseau national et récupère plus de 26 milliards de centimes

B Fatima

Un réseau criminel organisé, spécialisé dans l'escroquerie de particuliers à travers de fausses transactions de véhicules, vient d'être démantelé à Oran par la Section régionale de lutte contre la criminalité organisée (SRLCO).

L'opération, menée au cours de la semaine écoulée, a permis l'arrestation de sept personnes et la récupération de revenus criminels estimés à 26 milliards 660 millions 770 000 centimes, soit plus de 26,6 milliards de centimes.

L'enquête, déclenchée à la suite d'une plainte déposée par une victime, a permis de mettre au jour un réseau aux ramifications nationales et de reconstituer un mode opératoire fondé sur la mise en confiance des victimes avant leur dépouillement.

La victime, qui avait mis son véhicule en vente sur le site Ouedkniss, avait été escroquée de 160 millions de centimes.

Des liasses soigneusement maquillées

Les investigations ont permis de découvrir le stratagème utilisé par les membres du réseau.

Lors des transactions, les escrocs présentaient à leurs victimes des liasses dont les premières coupures, parfaitement visibles, étaient des billets de 2 000 DA. À l'intérieur, les coupures étaient cependant de 1 000 DA.

Une mise en scène destinée à donner au vendeur l'impression que la somme remise correspondait au montant convenu, alors qu'elle était en réalité inférieure. L'exploitation technique et de terrain des informations recueillies a ensuite permis aux enquêteurs de remonter jusqu'aux différents membres du réseau et de localiser leurs lieux d'activité.

Les investigations ont révélé une organisation structurée autour de deux groupes, l'un opérant à Oran, notamment dans le quartier de Gambetta, et l'autre à Tlemcen.

Les policiers ont réussi à intervenir alors que les suspects s'apprêtaient à commettre de nouvelles escroqueries en recourant au même procédé.

La poursuite de l'enquête a permis d'établir que l'organisation comptait au total 19 membres.

Des revenus criminels convertis en biens

Au fil des investigations, menées sous la supervision du parquet compétent, les enquêteurs ont également découvert que les revenus générés par ces activités frauduleuses faisaient l'objet d'opérations de blanchiment. Les fonds étaient notamment réinvestis dans l'acquisition de biens immobiliers et mobiliers. Quatre véhicules de différentes marques ont ainsi été récupérés dans le cadre de cette opération, tandis que les sommes issues de l'activité criminelle ont été saisies. Les sept suspects interpellés ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal d'El Othmania à Oran, au terme des procédures d'enquête.

FAUX ET USAGE DE FAUX

Un trentenaire interpellé à Arzew

Toufik K

Les éléments de la Sûreté de daïra d'Arzew ont mis fin aux Lagissements présumés d'un homme âgé d'une trentaine d'années, soupçonné de s'adonner à la falsification et à l'usage de faux documents officiels, administratifs et bancaires, au profit de personnes sollicitant ses services contre d'importantes sommes d'argent. L'affaire a été déclenchée à la suite d'informations parvenues aux services de police faisant état de l'activité suspecte du mis en cause. Des investigations approfondies ont alors été engagées afin de vérifier ces renseignements et d'identifier la nature exacte de son activité. Les enquêteurs ont notamment établi que le suspect aurait transformé son domicile en lieu de production et de manipulation de documents falsifiés. L'opération, menée en coordination avec le parquet territorialement compétent, a permis la perquisition de son domicile et la saisie de plusieurs équipements susceptibles d'avoir servi à la réalisation des faux. Parmi les objets récupérés figurent un ordinateur portable, une unité informatique avec ses périphériques, une imprimante multifonction, du matériel de bureau ainsi qu'un ensemble de documents administratifs falsifiés relevant de plusieurs secteurs. Trois supports électroniques de type USB ont également été saisis dans le cadre de cette opération. À l'issue des procédures d'enquête, le suspect a été présenté devant le procureur de la République près le tribunal d'Arzew, conformément aux procédures judiciaires en vigueur.

CINQUIÈME ÉDITION DES COLONIES DE VACANCES DÉDIÉES À LA DIASPORA

Oran accueille une nouvelle délégation d'enfants

S Hadjar

Il sont arrivés avec l'enthousiasme de ceux qui retrouvent une terre qui leur est familière sans toujours la connaître. À l'aéroport international Ahmed-Ben-Bella d'Oran, un groupe d'enfants de la communauté algérienne établie à l'étranger a été accueilli dans une ambiance chaleureuse, marquée par les retrouvailles avec le pays de leurs parents et de leurs grands-parents. Cette arrivée s'inscrit dans le cadre de la cinquième édition des colonies de vacances 2026, initiée par le ministère de la Jeunesse en coordination avec la Grande Mosquée de Paris.

Placée sous la supervision du wali d'Oran, l'opération a été marquée par la présence de la directrice de l'Office des établissements de jeunesse de la wilaya et du chef du service des activités de jeunesse. Elle traduit la volonté des pouvoirs publics de faire des vacances estivales un temps de découverte, mais aussi un moment privilégié pour renouer les liens entre les jeunes de la diaspora et leur pays d'origine.

Deux structures d'accueil de la wilaya sont notamment concernées par cette opération : le Centre de vacances et de loisirs de Mers El Hadjadj, dans la commune de Be-

thioua, et le Centre de vacances et de loisirs de Belgaïd, à Bir El Djir. Ces établissements constituent, durant le séjour, les principaux points d'ancrage d'un programme conçu autour de plusieurs dimensions. Loin d'une simple formule de villégiature, le dispositif entend donner une véritable portée éducative et culturelle au séjour.

Les jeunes bénéficiaires prendront part à des activités pédagogiques, culturelles et créatives, auxquelles s'ajouteront des sorties touristiques, des visites de terrain et des circuits de découverte. L'objectif est de leur permettre de mieux appréhender l'histoire, le patrimoine et les particularités culturelles de l'Algérie, tout en découvrant les potentialités touristiques de la wilaya d'Oran. À travers cette immersion, le séjour se veut également un espace de transmission. Pour ces jeunes, dont le quotidien se déroule loin de l'Algérie, la découverte des lieux, des traditions et du patrimoine national constitue une manière concrète de donner un contenu au lien avec le pays d'origine. Le voyage ne se limite donc pas à la dimension estivale : il participe à la construction d'une mémoire et à la consolidation d'un sentiment d'appartenance. Les premières images diffusées à l'occasion de l'arrivée des groupes témoignent d'ailleurs de l'accueil

réserve aux jeunes de la diaspora. À Mers El Hadjadj comme à Belgaïd, les équipes d'encadrement ont mis l'accent sur l'accueil et l'accompagnement des enfants dès leur arrivée. À l'aéroport Ahmed-Ben-Bella, les retrouvailles avec le sol algérien ont donné lieu à des scènes empreintes d'émotion et de convivialité.

Portée par le ministère de la Jeunesse, avec la contribution de l'Agence nationale des loisirs de la jeunesse, cette cinquième édition s'inscrit dans le cadre du programme « Mon camp, ma chance de m'épanouir » (« Mukhayyami, forsati li-asmo »). Elle accorde une place particulière aux jeunes Algériens établis à l'étranger, en leur offrant la possibilité de vivre, durant leurs vacances, une expérience au contact direct du pays dont ils sont originaires.

Derrière les activités de loisirs et les excursions, l'enjeu est ainsi plus profond : maintenir vivant le lien avec une jeunesse algérienne née ou ayant grandi à l'étranger, en lui permettant de découvrir autrement l'Algérie. À Oran, ce rapprochement passe par le patrimoine, la culture, l'histoire et la découverte d'un territoire dont les richesses offrent un cadre particulièrement propice à cette rencontre entre les jeunes de la diaspora et leur pays.

EMBELLISSEMENT DU CADRE URBAIN L'EPIC Oran Vert intensifie l'entretien des espaces verts

S. H

La préservation du patrimoine végétal et l'amélioration du cadre de vie figurent parmi les priorités affichées par les autorités locales. Dans cette optique, l'EPIC Oran Vert poursuit ses interventions à travers plusieurs secteurs de la wilaya, avec un programme axé sur l'entretien, le nettoyage et la remise en état des espaces verts et des sites paysagers.

Ces opérations, menées conformément aux orientations du wali d'Oran, Brahim Ouchene, concernent aussi bien les principaux axes urbains que les jardins et espaces de détente. Les équipes de l'établissement sont ainsi mobilisées sur plusieurs points de la ville afin d'assurer l'entretien régulier des plantations, le nettoyage des lieux et l'amélioration de leur aspect général. Parmi les sites concernés figurent notamment le rond-point Zabana et ses abords, le jardin Sidi Mohamed, le jardin du Palais d'Or, ainsi que plusieurs artères, dont l'avenue de Cuba et boulevard Des Lions. Les interventions s'étendent également au mont Murdjado et au jardin Yaghmoracen, renforçant la présence des équipes d'Oran Vert dans des espaces à forte fréquentation.

Des interventions qui dépassent le centre-ville

La démarche ne se limite pas au périmètre urbain d'Oran. Des opérations sont également conduites au niveau de la commune de Mers El Kebir, tandis qu'une campagne volontaire a été organisée à Es-senia, avec pour objectif de contribuer à l'amélioration de l'environnement et à l'embellissement des espaces publics. Au-delà de leur dimension esthétique, ces opérations s'inscrivent dans une logique d'entretien régulier des espaces végétalisés, indispensables à la qualité du cadre urbain. Leur maintien en bon état constitue également un enjeu de salubrité et de préservation des lieux de détente fréquentés quotidiennement par les habitants. À travers cette présence accrue sur le terrain, l'EPIC Oran Vert entend assurer un suivi plus régulier des espaces verts et accompagner les efforts engagés pour améliorer durablement l'environnement urbain dans les différentes communes de la wilaya.

MISSERGHINE

Une fuite d'eaux usées inquiète les habitants du vieux quartier

Habib Benaouda

Les habitants du vieux quartier de Misserghine, dans la wilaya d'Oran, vivent depuis un certain temps au rythme d'une fuite d'eaux usées qui s'est installée sur la voie principale du quartier. La persistance de cette situation, dénoncée par les riverains, suscite des inquiétudes croissantes quant à ses conséquences sur le cadre de vie et l'environnement, particulièrement en cette période estivale où les fortes chaleurs accentuent les nuisances.

Les eaux usées se répandent aux abords de la chaussée, transformant progressivement le secteur en un point de nuisance pour les habitants et les nombreux usagers qui empruntent quotidiennement cette voie.

Aux désagréments occasionnés par l'écoulement s'ajoutent les mauvaises odeurs et le risque de prolifération des insectes,

alors que la chaleur favorise davantage ce type de nuisances.

Une intervention qui se fait toujours attendre

Pour les riverains, l'urgence est désormais de localiser avec précision l'origine de la fuite et d'identifier la défaillance à l'origine de l'écoulement.

Ils appellent les services concernés à procéder à une intervention sur le terrain, à réparer la canalisation défectueuse et surtout à s'assurer que le problème soit définitivement résorbé.

La situation est d'autant plus préoccupante que la fuite se situe sur un axe principal, la rendant particulièrement visible et exposant quotidiennement les habitants et les usagers de la route à ses conséquences. Au-delà de la gêne immédiate, les riverains redoutent que la persistance de l'écoulement ne transforme les lieux en un véritable foyer de pollution.

Les habitants estiment par ailleurs qu'une simple évacuation des eaux stagnantes ne saurait constituer une réponse suffisante. Ils souhaitent que l'intervention permette de remonter à la source de la panne et de vérifier, plus largement, l'état du réseau d'assainissement dans le secteur. Une opération de contrôle et de maintenance apparaît, à leurs yeux, nécessaire pour prévenir la répétition de ce type d'incident.

Dans ce contexte, la persistance de la fuite soulève des interrogations sur les délais d'intervention et sur la prise en charge de cette défaillance. Alors que les températures demeurent élevées et que le quartier connaît une fréquentation quotidienne importante, les riverains réclament une intervention rapide et surtout une solution durable, afin de préserver la salubrité des lieux et d'éviter que cette nuisance ne s'installe davantage dans le paysage urbain de Misserghine.

AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER

Tafraoui au cœur d'une nouvelle opération de réhabilitation de la voirie

Sarah M

Les opérations de mise à niveau du réseau routier se poursuivent dans plusieurs communes de la wilaya d'Oran.

À Tafraoui, les services de la Direction des travaux publics et des infrastructures ont engagé une série d'interventions consacrées à l'aménagement, à la réhabilitation et au revêtement des routes, dans le cadre du programme d'amélioration urbaine.

Engagés sur instruction du wali d'Oran, Brahim Ouchene, ces travaux s'inscrivent dans une démarche visant à améliorer progressivement l'état des infrastructures routières et, par conséquent, les conditions de circulation au niveau des différents axes concernés.

À Tafraoui, l'intervention des équipes des travaux publics porte notamment sur des opérations de réfection et de bitumage destinées à remettre à niveau les chaussées. Une action qui répond à la nécessité d'assurer un meilleur confort de circulation aux usagers,

mais également de préserver durablement les infrastructures routières soumises à une fréquentation quotidienne.

Au-delà de la seule réfection des chaussées, ces travaux participent à une opération plus globale de requalification du cadre urbain. L'état de la voirie constitue en effet l'un des principaux éléments conditionnant la fluidité de la circulation et la qualité du cadre de vie dans les agglomérations. La Direction des travaux publics et des infrastructures poursuit ainsi ses interventions sur le terrain à travers des opérations d'entretien et de ré-

habilitation adaptées à l'état des différents axes.

À Tafraoui, le lancement de ces travaux traduit la volonté des autorités locales d'accorder une attention particulière aux infrastructures de proximité, notamment dans les communes où la remise à niveau de la voirie demeure un enjeu important pour les déplacements quotidiens. Cette opération devrait également contribuer à améliorer l'aspect général des espaces urbains concernés, en parallèle des autres actions d'amélioration du cadre de vie engagées à l'échelle de la wilaya.

TLEMCEN

Inspection générale des écoles à Hennaya



O.DEGUI

À l'approche de la rentrée scolaire 2026-2027, les autorités locales de la Daïra d'Hennaya, dans la wilaya de Tlemcen, ont engagé une vaste opération d'inspection des établissements primaires de la circonscription. Conduite par la cheffe de daïra, Mme Sara Fatima Zohra Aouni, cette initiative s'inscrit dans le cadre strict des instructions données par le wali de Tlemcen, qui a appelé à une mobilisation générale pour garantir un accueil de qualité aux élèves dès le premier jour des cours.

Ces visites de terrain, qui se sont déroulées sur plusieurs jours, ont permis d'exami-

ner minutieusement l'état des infrastructures scolaires, la salubrité des locaux, la conformité des équipements pédagogiques et l'entretien des espaces extérieurs. Les équipes techniques dépêchées sur place ont également procédé à un diagnostic approfondi des installations électriques, des systèmes de chauffage et de climatisation, ainsi que des réseaux d'assainissement, afin de prévenir tout dysfonctionnement susceptible de perturber le bon déroulement des enseignements. Au-delà du simple constat, cette démarche proactive vise à anticiper les difficultés et à y remédier avant l'ouverture officielle des classes. La cheffe de daïra a insisté sur la nécessité de ne rien laisser au hasard, en veillant à ce que chaque école

dispose de mobiliers en nombre suffisant, de tableaux interactifs fonctionnels, de bibliothèques approvisionnées et de cours de récréation sécurisées. Un accent particulier a été mis sur l'accessibilité des bâtiments pour les enfants à mobilité réduite, conformément aux directives nationales en matière d'inclusion scolaire.

Par ailleurs, le volet logistique n'a pas été négligé. Une attention soutenue est portée au transport scolaire, en particulier dans les zones rurales et enclavées de la municipalité, où les distances entre les domiciles et les établissements constituent un frein majeur à la scolarisation. Des concertations sont en cours avec les services des transports pour déployer des autobus scolaires supplémentaires, dans l'optique de désenclaver ces régions et de permettre à tous les enfants, sans exception, de rejoindre leur école dans des conditions de confort et de sécurité optimales.

Cette opération de grande envergure traduit la volonté affirmée des autorités locales de rompre avec une gestion réactive des problèmes, souvent critiquée par le passé, pour adopter une approche préventive et méthodique.

Les réunions de suivi se poursuivent au niveau de la daïra, avec des points d'étape réguliers et des rapports d'avancement transmis à la wilaya. L'objectif est clair : faire de la rentrée 2026 un modèle d'organisation, où chaque enfant se sente accueilli, en sécurité et encouragé à apprendre dans un environnement propice à son épanouissement.

TISSEMSILT

3 000 places pédagogiques ouvertes pour la session d'octobre 2026

K.M

Le secteur de la Formation et de l'Enseignement professionnels de la wilaya de Tissemsilt a dévoilé, lundi, les grandes lignes de son offre de formation pour la session d'octobre 2026. Avec 3 000 places pédagogiques programmées, l'objectif est de répondre à une demande croissante de qualification professionnelle, tout en ajustant l'offre aux réalités du marché du travail local et national.

Ces 3 000 places sont réparties de manière diversifiée pour toucher tous les publics. Ainsi, 1 000 places sont réservées à la formation résidentielle, qui permet aux stagiaires de suivre un enseignement intensif en internat. L'apprentissage, dispositif alternant cours théoriques et pratique en entreprise, représente 860 places, tandis que les passerelles, qui offrent une voie de reconversion ou de perfectionnement, totalisent 50 places. S'ajoutent 175 places pour les cours du soir, destinées aux actifs souhaitant se former sans interrompre leur activité professionnelle, et 50 places pour la formation en milieu rural, qui s'effectue directement dans les zones agricoles. Enfin, une attention particulière est accordée aux femmes au foyer (205 places) ainsi qu'aux détenus des établissements pénitentiaires (255 places), dans une logique d'insertion sociale et de réduction des inégalités d'accès à la formation. La nouveauté marquante de cette session est l'introduction d'une spécialité inédite dans le domaine du numérique : « Support technique et maintenance informatique ». Ce choix répond à une demande exprimée par les entreprises locales, qui peinent à recruter des techniciens capables d'assurer la gestion des parcs informatiques et la résolution des pannes courantes. Parallèlement, les autorités ont décidé de réduire drastiquement les effectifs dans certaines filières en saturation, comme les techniques de gestion administrative et comptable, ou encore les métiers des services, qui ne permettent plus à leurs diplômés de trouver un emploi stable. Cette réorientation vise à lutter contre le chômage des jeunes et à mieux orienter les aspirations des candidats vers des secteurs porteurs.

Pour faciliter les inscriptions, la plateforme numérique « Takwin » est utilisée exclusivement, sans aucun dépôt de dossier papier, jusqu'à la fin septembre. Les candidats peuvent ainsi choisir leurs spécialités en fonction de leur niveau scolaire et de leurs projets professionnels, en toute autonomie. Par ailleurs, la direction de la formation a élaboré un plan d'action pour préparer l'accueil des nouveaux inscrits dans les 12 établissements de la wilaya, dont deux instituts nationaux spécialisés situés à Tissemsilt et Khemisti, ainsi que les annexes de Theniet El Had et Layoune.

Des travaux de rénovation et d'équipement ont été lancés pour que les ateliers, salles de cours et internats soient prêts à fonctionner dès l'ouverture officielle de la session.

MASCARA

Une stratégie intégrée de prévention contre les incendies de forêts et de récoltes agricoles

R.M

Face à la persistance des risques liés aux incendies estivaux et automnaux, les autorités de la wilaya de Mascara ont décidé de renforcer considérablement leur dispositif préventif. Dans une déclaration rendue publique lundi par la cellule de communication de la wilaya, il a été annoncé que des mesures supplémentaires viennent d'être activées pour protéger à la fois les massifs forestiers et les exploitations agricoles, qui constituent des piliers essentiels de l'économie locale.

Ces nouvelles dispositions se traduisent d'abord par l'organisation de campagnes intensives de nettoyage et de débroussaillage le long des axes routiers, mais aussi à l'intérieur des zones boisées les plus exposées. Ces opérations, menées en coordination avec la Conservation des forêts, la direction

de l'Environnement, celle des Travaux publics, la Protection civile et des associations locales de la société civile, ont pour but de réduire les combustibles végétaux et de créer des coupures pare-feu naturelles. Elles ont démarré dès la mi-août et se poursuivront jusqu'à la fin du mois d'octobre, couvrant ainsi la période critique où les températures restent élevées et l'humidité faible. Parallèlement, les autorités ont mis l'accent sur le renforcement des patrouilles de surveillance, confiées aux agents forestiers, qui sillonnent désormais en continu les zones montagneuses au relief accidenté, souvent difficiles d'accès. Ce dispositif terrestre est complété par un suivi aérien ponctuel, en fonction des alertes météorologiques, afin de détecter toute source de départ de feu avant qu'elle ne prenne de l'ampleur. Le Plan d'organisation des secours (ORSEC) de la wilaya est régulièrement actualisé pour in-

tégrer les données du terrain, avec des scénarios d'intervention adaptés à chaque zone à risque.

Les agriculteurs, premiers concernés par la menace sur les récoltes, ne sont pas en reste. Ils bénéficient d'une dotation en équipements d'extinction primaires, comme des extincteurs portatifs et des pompes mobiles, et reçoivent des consignes claires sur les gestes à adopter en cas de départ de feu. Des équipes mobiles d'encadrement technique se déplacent dans les exploitations pour prodiguer des conseils personnalisés et organiser des exercices pratiques de simulation.

Enfin, une commission de vigilance, installée au niveau de la wilaya et déclinée dans les seize daïras, assure une veille permanente et coordonne les actions de tous les acteurs impliqués, garantissant ainsi une réponse rapide, efficace et solidaire face à ce fléau récurrent.

SIDI BEL-ABBÈS

Plus de 7 000 nouveaux étudiants intègrent l'Université Djillali Liabès

K.L

L'Université « Djillali Liabès » de Sidi Bel-Abbès accueillera 7 040 nouveaux étudiants pour la rentrée 2026-2027, selon les chiffres provisoires de la première phase d'orientation, qui s'achèvera le 15 septembre. Ce nombre est susceptible d'évoluer avec les transferts et les inscriptions complé-

mentaires.

Les sciences humaines et sociales arrivent en tête des choix, avec 3 185 étudiants, suivies par les sciences et technologies (2 673), les sciences médicales (470) et les parcours de l'École normale supérieure (712). L'administration a mobilisé l'ensemble de ses équipes pour accompagner les inscriptions, les démarches de logement et l'accueil sur les

campus. Des travaux d'aménagement ont été réalisés dans les amphithéâtres, laboratoires et bibliothèques, tandis qu'une plateforme numérique facilite les procédures administratives.

L'établissement conforte ainsi sa position de pôle universitaire majeur dans l'ouest du pays, alliant capacité d'accueil et diversité de l'offre de formation.

SÉTIF

Près de 3 000 nouveaux enseignants pour la rentrée 2026



S.R

À l'approche de la nouvelle année scolaire, le secteur de l'éducation dans la wilaya de Sétif se prépare à franchir une étape significative avec le recrutement de 2 938 nouveaux enseignants. Cette annonce a été faite lundi par le directeur local de l'éducation, Rachid Benmessaoud, qui a souligné l'importance de cette opération pour répondre aux besoins croissants d'encadrement pédagogique dans la région.

Ces nouveaux postes sont répartis équitablement entre les trois paliers d'enseignement. Ainsi, 1 596 enseignants rejoindront le primaire, 883 renforceront les collèges d'enseignement moyen et 459 seront affectés aux lycées. Cette répartition vise à couvrir les postes vacants, à remplacer les départs à la retraite, mais aussi à accompagner l'ouverture de nouveaux établissements

scolaires dans les différentes communes de la wilaya. En termes de spécialités, l'opération de recrutement met l'accent sur les disciplines fondamentales. La langue arabe bénéficie du plus grand nombre de postes avec 999 recrutements, suivie par l'éducation islamique qui enregistre 334 nouveaux enseignants. Les mathématiques voient leurs effectifs renforcés par 179 postes, tandis que les sciences physiques et les sciences de la nature sont dotées respectivement de 75 et 58 nouveaux professeurs. La langue française, bien que moins pourvue avec 38 postes, n'est pas en reste. Par ailleurs, les filières techniques, notamment le génie civil, le génie électrique, la mécanique et le génie des procédés, ont également bénéficié de recrutements ciblés, en réponse à la demande croissante dans ces domaines. Parallèlement à ce recrutement massif, les diplômés des Écoles supérieures normales (ENS) ont été affectés dans les établissements sco-

lares de la wilaya. Cette mesure vise à renforcer les équipes pédagogiques existantes et à atténuer la pression qui pèse sur certains établissements, en particulier dans les zones urbaines densément peuplées ou dans les régions rurales où les effectifs sont en augmentation. Cette opération revêt une importance stratégique, comme l'a souligné le directeur du secteur, compte tenu de l'étendue de la carte pédagogique de la wilaya. Sétif, qui compte plus de 1 272 établissements scolaires répartis sur ses 60 communes, est confrontée à des défis logistiques et organisationnels considérables. Actuellement, ces établissements sont encadrés par 28 273 fonctionnaires du corps pédagogique et plus de 14 984 agents administratifs. Avec ces nouvelles recrues, les autorités espèrent non seulement améliorer les conditions d'enseignement, mais aussi réduire les inégalités entre les établissements, en garantissant un encadrement de qualité pour tous les élèves, quel que soit leur lieu de résidence.

Ce renforcement des effectifs s'inscrit dans une vision à long terme, visant à élever le niveau global de l'éducation dans la wilaya et à préparer les jeunes générations aux défis économiques et sociaux de demain. Les autorités locales ont également annoncé que des formations continues seront proposées aux nouveaux enseignants, afin de les accompagner dans leurs premières années d'exercice et de les aider à s'adapter aux évolutions pédagogiques et technologiques.

EL TARF

11 nouveaux établissements scolaires prochainement réceptionnés

C.A

À l'approche de la rentrée 2026-2027, la wilaya d'El Tarf bénéficiera de 11 nouvelles structures éducatives, a indiqué lundi le directeur local des équipements publics, Lakhdar Salami. Il s'agit de cinq groupes scolaires (Chebaita Mokhtar, Dréan, Besbès et deux à El Kala), de quatre collèges d'en-

seignement moyen (CEM) à Guergour (El Tarf), El Kala, Ben M'hidi et Besbès, ainsi que de deux lycées à El Kala et Bouhadjar. Ces infrastructures permettront d'améliorer les conditions de scolarisation et d'accroître les capacités d'accueil. Par ailleurs, 79 établissements des trois paliers bénéficieront de travaux de rénovation (étanchéité, aménagement des entrées, revêtement des cours,

requalification des sanitaires), pour un montant global de 292 millions de dinars. Deux unités de dépistage et de suivi de santé scolaire seront également réceptionnées à Souarekh (primaire) et à Sidi Kaci dans la commune de Ben M'hidi (secondaire). Enfin, deux salles de sports seront inaugurées dans les lycées Serai Ahmed et Bouzeriba Boukhatem, à Aïn El Assel.

LAGHOUAT

Journée de la poésie : trois wilayas à l'honneur

O.S

À l'occasion de la Journée nationale de la poésie, célébrée chaque 17 août, Laghouat, Ghardaïa et El-Meghaier ont accueilli des rencontres littéraires, récitals et expositions réunissant poètes, universitaires et public.

Célébrée le 17 août, la Journée nationale de la poésie a donné lieu, lundi, à une série d'animations culturelles dans

les wilayas du sud-est du pays, réunissant poètes, hommes de lettres et amateurs de poésie. À Laghouat, la bibliothèque principale Cheikh El-Bachir El-Ibrahimi a proposé des communications sur le rôle de la poésie dans la préservation de la mémoire et de l'identité nationale, ainsi que son évolution à l'ère moderne. Des récitals ont mêlé poésie classique (Façih) et Melhoune, tandis qu'une exposition-vente a favorisé les échanges entre auteurs et lecteurs. À Ghardaïa, la journée a été

marquée par des conférences sur la poésie algérienne, des concours culturels et des hommages rendus à des poètes locaux. À El-Meghaier, la bibliothèque Chahid Aïssa-Djarouni a accueilli une communication intitulée « La poésie algérienne : position, langue et mutations », en présence d'écrivains, d'universitaires et d'un large public.

Cette célébration témoigne de la vitalité de la scène poétique algérienne et de son ancrage dans le patrimoine culturel national.

CONSTANTINE

Une nouvelle station de pompage pour l'AEP à Ali Mendjeli

H.N

Une station de pompage destinée à renforcer l'alimentation en eau potable (AEP) des logements de l'extension sud de la circonscription administrative Ali Mendjeli, à Constantine, sera prochainement réalisée, ont annoncé lundi les services de la wilaya.

Ce projet, d'un montant de près de 30 millions de dinars, sera livré dans un délai de trois mois. Il vise à accompagner le développement urbain de ce nouveau pôle résidentiel et à améliorer les conditions d'approvisionnement en eau des populations actuelles et futures.

Cette infrastructure s'inscrit dans une démarche plus large visant à renforcer les capacités hydrauliques des zones en pleine expansion dans la wilaya de Constantine.

ACTIVITÉS LUDIQUES 150 enfants formés aux gestes de secourisme sur la plage de Collo

H.N

Dans le cadre d'un camp d'été organisé sur la plage de Ben Zouit, dans la commune de Collo (wilaya de Skikda), 150 enfants âgés de 8 à 12 ans ont été initiés aux premiers gestes de secourisme liés au sauvetage en mer. Cette initiative, menée par le bureau de Constantine de l'association nationale Kafil El Yatim, s'est déroulée du 8 au 22 août, a indiqué lundi son président, Kamel Boussalem. Les jeunes participants, répartis en trois groupes de 50 (filles et garçons confondus), ont bénéficié de sessions pratiques encadrées par des sapeurs-pompiers, mobilisés pour la surveillance du littoral de cette commune côtière. Ces formations ont permis aux enfants d'apprendre les gestes essentiels pour porter assistance à une personne en difficulté dans l'eau, tout en développant leur confiance et leur réactivité face à une situation d'urgence. Au-delà de l'apprentissage des techniques de sauvetage maritime, le programme a également inclus des séances de sensibilisation et de prévention contre divers phénomènes naturels et risques majeurs, tels que les feux de forêt, les inondations, les accidents de la route ou les accidents domestiques. Des ateliers pratiques ont appris aux enfants à garder leur sang-froid en attendant l'arrivée des secours, à identifier les dangers potentiels et à mémoriser les numéros d'urgence de la Protection civile. L'objectif affiché par les organisateurs est d'ancrer les réflexes de sécurité dès le plus jeune âge, d'inculquer l'esprit de secourisme et de solidarité, et d'impliquer cette tranche d'âge dans le développement de ses propres capacités à faire face aux situations de crise et de catastrophe. Comme l'a souligné M. Bousalem, il s'agit de former des citoyens responsables, capables de réagir efficacement et de contribuer à la sécurité collective. Ce camp d'été ne se limite toutefois pas à la formation aux gestes de premiers secours. Il propose un programme varié d'activités récréatives, éducatives, religieuses et sportives, destiné à offrir aux enfants des espaces de loisirs, de découverte et d'échanges culturels, tout en promouvant les valeurs de solidarité, d'entraide et d'humanisme. Des actions de nettoyage de la plage ont également été organisées en marge du programme, afin de sensibiliser les jeunes à la préservation de l'environnement marin et littoral. Cette initiative, qui s'achèvera le 22 août, illustre l'engagement des associations locales et des autorités à proposer aux jeunes des activités constructives pendant les vacances estivales, alliant apprentissage utile, responsabilisation et loisirs éducatifs, dans un cadre sécurisé et accueillant.

AADL 3

Attribution des premiers logements le 1er novembre prochain



R. N

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme, de la Ville et de l'Aménagement du territoire, Mohamed Tarek Belaribi, a annoncé, lundi à Alger, la distribution, le 1er novembre prochain, des premiers logements du programme de localisation-vente AADL 3 dans le nombre de wilayas, à l'occasion du 72e anniversaire du déclen-

nement de la Révolution de libération.

Président, au siège du ministère, une réunion consacrée à l'évaluation des programmes du secteur de l'habitat, en présence des directeurs centraux et exécutifs, M. Belaribi a précisé que son département "poursuit, avec la même détermination et le même engagement, la mise en œuvre de ses programmes de développement", notamment "la prépara-

tion de la prochaine opération nationale de distribution de logements, prévue le 1er novembre, à l'occasion du 72e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de libération".

Dans ce cadre, le ministre a indiqué que cette opération coïncidera avec "le début de la livraison des premiers logements du programme AADL 3 dans le nombre de wilayas où les projets ont atteint des stades avancés de réalisation, conformément à l'engagement de l'Etat à permettre aux citoyens d'accéder à un logement décent".

M. Belaribi a également fait savoir que son département ministériel a entamé l'implantation du programme AADL 3 à travers les différentes wilayas selon une nouvelle vision urbanistique, fondée sur la création de pôles urbains comme choix « stratégique » pour instaurer un modèle urbain moderne, reposant sur une répartition urbaine équilibrée, la réduction de la pression sur les grandes villes et la création de quartiers intégrés répondant aux exigences de la vie moderne, à travers leur dotation en différents

équipements et infrastructures essentiels. Dans cette optique de réalisation, "nous avons entamé la projet prévoyant la création de 47 pôles urbains à travers 38 wilayas, sur une superficie globale de plus de 30.000 hectares", at-il poursuivi, précisant que "l'opération a débuté avec le lancement des travaux d'aménagement de 16 pôles urbains, couvrant une superficie de 7.875 hectares, avec une capacité d'accueil de 493.559 unités".

M. Belaribi avait annoncé, en juillet 2025, le lancement des chantiers de 16 nouveaux pôles urbains dans 16 wilayas, à savoir Djelfa, Blida, Oran, Mascara, Relizane, Chlef, Tipasa, Jijel, Tlemcen, Constantine, Skikda, Souk Ahras, Bordj Bou Arreridj, Sétif, Boumerdes et Tissemsilt.

Il avait également indiqué que ces 16 pôles urbains abriteront plus de 121.000 unités, toutes formules confondues, dont plus de 109.000 logements AADL 3, dans sa première tranche, ainsi que 859 équipements publics de proximité et structurants, en concrétisation du principe d'intégration et de complémentarité au sein des futurs quartiers et villes.

INVESTISSEMENT Les opérateurs invités à actualiser l'état d'avancement de leurs projets

L'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) a invité, lundi dans un communiqué, les porteurs de projets d'investissement enregistrés à son niveau à progresser, avant le 1er octobre prochain, à l'actualisation de l'état d'avancement de leurs projets au titre du premier semestre de l'année 2026.

Cette mesure intervient dans le cadre du suivi périodique des projets d'investissement enregistrés auprès de l'AAPI et conformément à la législation et à la réglementation en vigueur, notamment les dispositions de la loi 22-18 relative à l'investissement et ses textes d'application, expliqués de la même source.

Cette opération vise à permettre à l'Agence de disposer d'une situation actualisée et fiable des projets d'investissement enregistrés à son niveau à la date du 30 juin 2026, de déterminer les éventuelles difficultés auxquelles ils font face, et de renforcer leur suivi ainsi que leur accompagnement, ajoute le communiqué.

Dans ce cadre, l'AAPI a indiqué que les concernés sont tenus de remplir le formulaire de l'état d'avancement du projet au titre du premier semestre 2026, selon le modèle établi à cet effet, et de le déposer, accompagné le cas échéant des informations et documents requis, au niveau du Guichet unique auprès duquel le projet d'investissement a été enregistré. S'agissant des porteurs de projets n'ayant pas encore déposé le formulaire de l'état d'avancement au titre de l'année 2025, il leur incombe de le remplir et de le déposer conformément au modèle agréé.

L'Agence a, en outre, invité les investisseurs concernés à "prendre toutes les dispositions nécessaires pour le dépôt des états d'avancement de leurs projets dans les délais impartis et au plus tard le 30 septembre 2026", rappelant que le dépôt de l'état d'avancement du projet constitue "une obligation réglementaire conformément à la législation et à la réglementation en vigueur".

L'AAPI a également souligné que le non-respect de cette obligation, à l'expiration du délai fixé, expose le porteur du projet aux mesures prévues par la réglementation en vigueur, où peuvent aller, lorsque les conditions légales et réglementaires sont réunies, jusqu'à l'annulation de l'attestation d'enregistrement du projet d'investissement et au retrait des avantages accordés.

RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

Sonatrach et ENI signent un protocole d'intention

Sonatrach et Eni ont procédé, lundi à Alger, à la signature d'un protocole d'intention sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre en Algérie en s'appuyant sur les meilleures pratiques internationales du secteur pétrolier et gazier, a indiqué Sonatrach dans un communiqué.

Cet accord vise à "identifier et promouvoir des opportunités et initiatives concrètes visant la décarbonation du secteur pétrolier et gazier et la réduction des émissions de gaz à effet de serre, y compris le méthane, en Algérie, en s'appuyant sur les meilleures pratiques internationales du secteur pétrolier et gazier", souligne la même source.

Ce protocole s'inscrit, selon Sonatrach, dans la continuité des travaux et des actions menées dans le cadre du Mémoire d'Intention (MoI) signé en 2023 entre Sonatrach et Eni, dans le cadre de la coopération technologique pour la réduction et la valorisation du torchage du gaz, ainsi que pour le développement de technologies de réduction des émissions.

Les résultats de ces travaux, y compris les

bilans énergétiques, ont permis d'identifier "des opportunités d'intérêt mutuel et de mettre en œuvre des actions concrètes", indique le communiqué.

Dans ce cadre, un programme structuré d'activités conjointes a été mis en œuvre, comprenant des techniques d'analyses, des initiatives de renforcement des capacités et des visites de terrain visant à identifier les possibilités de réduction des émissions de gaz à effet de serre et de méthane. De plus, "des formations ciblées ont permis de mettre en œuvre immédiatement et précisément les mesures sur le site". Ces activités ont permis d'identifier des initiatives dans plusieurs domaines, notamment la réduction des émissions fugitives et mise à l'événement, l'efficacité énergétique, la réduction du torchage et l'évaluation des possibilités de captage, d'utilisation et de stockage du carbone. La mise en œuvre du MoI signé en 2023 a également permis de mener une campagne de détection et de réparation des fuites (LDAR), ce qui a permis de « réduire considérablement les émissions fugitives ». Des campagnes de mesures LDAR sont

désormais menées, selon Sonatrach, de manière autonome et systématique au niveau des groupements exploités par Sonatrach et Eni. L'évaluation des émissions de référence a également été réalisée sur six installations exploitées par Sonatrach et Eni en Algérie. D'après la compagnie nationale des hydrocarbures, la signature de ce nouveau protocole permettra de poursuivre les travaux engagés depuis 2023, mais aussi d'explorer de nouveaux domaines afin de mettre en œuvre des initiatives de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Il vise également à coopérer dans le domaine des initiatives de captage naturel du CO2 par le biais du projet forestier.

Entreprise énergétique intégrée, active dans l'exploration, la production, le raffinage et la commercialisation de pétrole, de gaz, de GNL, d'électricité et de produits chimiques, ENI possède une vaste expérience dans les énergies renouvelables, les procédés de bio-raffinage et l'économie circulaire, et favorise un accès efficace et durable à l'énergie au profit des institutions locales dans les pays où elle est présente.

SEMAINE NATIONALE DU SAINT CORAN

Belmehdi donne le coup d'envoi des éliminatoires

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, M. Youcef Belmehdi, a donné, lundi par visioconférence, le coup d'envoi des éliminatoires nationales de la 28e édition de la Semaine nationale du Saint Coran.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, le ministre a

souligné que "ce grand concours, placé sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, traduit la place centrale qu'occupe le Saint Coran dans la vie de la nation, ainsi que son rôle historique dans la préservation de l'identité nationale et l'ancrage des valeurs mo-

rales au sein de la société", précisant que "l'intérêt accordé au Saint Coran et à son enseignement et la distinction de ses enseignants participant de la préservation du référent religieux national".

A ce propos, M. Belmehdi a salué les efforts déployés en faveur du "développement continu des

structures coraniques et du renforcement de l'encadrement des enseignants et cheikhs exerçant au niveau des écoles coraniques et des zaouïas", rappelant que ces efforts ont "contribué à la de résultats honorables par les candidats algériens dans différents concours coraniques internationaux".

SÉCURITÉ PUBLIQUE

La Sûreté nationale multiplie les opérations de terrain

R. N

Les services de la Sûreté nationale poursuivent l'intensification de leurs opérations sur le terrain, afin de lutter contre les différentes formes de criminalité, dans le but de renforcer les mesures de sécurité des personnes et de protéger leurs biens, et ce à travers le déploiement préventif et les opérations de surveillance, afin de consolider la quiétude et la sécurité publique.

Dans ce cadre, les services de Sûreté de la wilaya d'Alger ont effectué récemment, à travers leur territoire de compétence, des descentes sur les fiefs de la criminalité.

Ainsi, l'APS, ayant accompagné les unités de sécurité dans nombre de quartiers et d'axes pertinents du territoire de la Sûreté de la circonscription administrative de Zeralda (Alger), a constaté le déroulement de ces opérations sur le terrain visant les foyers de la criminalité et les bandes de quartiers, à travers la mise en place de patrouilles mobiles et autres pédestres couvrant les lieux et places publiques, ainsi que les zones

urbaines.

Ces opérations ont été ponctuées par la mise en place de points de contrôle et de fouille de véhicules et de motocycles, ainsi que par la sécurisation des espaces qui connaissent une forte affluence des citoyens et des familles.

Le siège de la Brigade mobile de la police judiciaire (BMPJ) de Zeralda, les unités de sécurité participantes se sont réparties entre des dispositifs fixes et mobiles, avant d'entamer des opérations de contrôle et de fouille de personnes, de véhicules et de motocycles, notamment pendant la période nocturne.

Dans une déclaration, à cette occasion, le chef de bureau de communication de la Sûreté de la wilaya d'Alger, le commissaire de police Amir Chergui, a indiqué, que ces cibles opérationnelles "les foyers de criminalité, notamment ceux liés au trafic de drogues et de psychotropes ainsi qu'au port d'armes blanches interdites, afin de lutter contre les bandes de quartiers et les trafiquants de drogue", ajoutant que "l'arrestation et la fouille des individus suspects s'effectuent dans le cadre du respect

des procédures légales en vigueur, en vue de lutter contre les différentes formes d'activités criminelles et de préserver la sécurité et la quiétude publique".

Lutte contre la criminalité

Au niveau de l'un des principaux axes de la commune de Staoueli, et au cours de la même sortie, une opération sur le terrain a permis l'interception d'un véhicule à bord duquel se découvrent trois (3) individus suspects, à la suite d'une opération de filature déterminée par les brigades de la police judiciaire sur la base d'un renseignement sécuritaire préalable.

A cet égard, M. Chergui a précisé que le véhicule "a été suivi dans le secteur de compétence, depuis son départ jusqu'à son interception", a souligné que sa fouille a permis de découvrir "une quantité de 2 kg de cannabis traité, conditionnée en vue de sa commercialisation".

Il a précisé que "les suspects seront déférés, après leur audition, devant les services judiciaires territorialement compétents, afin de poursuivre les procédures légales nécessaires dans cette affaire". Il a indiqué que ces

opérations de sécurité "se poursuivront pour lutter contre les fiefs de la criminalité, les gangs de quartiers, le trafic de drogues et de comprimés psychotropes et le port d'armes blanches interdites", notant que les numéros 1548 et 17 et l'application "Allo-Chorta" restent à la disposition des citoyens pour tout signalement ou renseignement. Parallèlement au caractère opérationnel de cette sortie de terrain, le déploiement sécuritaire a été salué par les familles et les citoyens qui investissent les espaces concernés par cette opération, qui ont exprimé leur satisfaction à l'égard de ce type d'initiatives qui permettent de renforcer la sécurité et la sérénité, notamment pendant la période de l'après-midi et le soir.

De telles opérations de terrain qui coïncident avec la saison estivale confirment le rôle axial des services de la Sûreté nationale, à travers la conjugaison de la prévention, du travail de renseignement et de l'intervention de terrain, en renforcement de la sécurité et de la sérénité publiques, ce qui contribuera à garantir un environnement sûr aux citoyens.

LIGNE MINIÈRE EST Djellaoui souligne la nécessité d'optimiser la réalisation

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, a achevé lundi sa série de visites de terrain aux différents tronçons et chantiers du projet de la ligne ferroviaire minière Est, au cours de laquelle il a souligné la nécessité d'intensifier la coordination afin de maintenir le rythme de la réalisation, indique un communiqué du ministère.

Dans le cadre de cette visite sur le terrain, le ministre a souligné "la nécessité d'adopter des mesures préventives permettant de lever tout éventuel obstacle sur le terrain, ainsi que de renforcer les mécanismes de coordination et de complémentarité entre les groupements d'entreprises chargés de la réalisation et les autorités locales des wilayas traversées par la ligne ferroviaire minière Est, afin de maintenir le rythme de la réalisation et d'assurer la concrétisation de ce projet stratégique dans les délais fixés", précise la même source.

Le ministère a indiqué que le rythme accéléré des travaux sur la ligne ferroviaire minière Est a permis l'achèvement de deux tronçons d'une longueur totale de 174 km, à savoir le tronçon dépendant de Djebel Onk à Oued Kebrit (151 km), ainsi que le raccordement de la ligne de Bled El Hadba à la ligne minière, sur une distance de 23 km.

Dans ce cadre, 127 km supplémentaires seront achevés à la fin du mois de septembre de l'année en cours, concernant les tronçons Annaba-Bouchegouf (54 km), Dréa-Oued Kebrit (30 km) et la ligne de contournement de la ville de Tébessa-Tenoukha (43 km). Concernant les travaux restant à réaliser sur le tronçon dépendant d'Ain Sennour à Dréa (49 km), leur réception interviendra dans les délais impartis, assure le ministère.

Lors de cette série de visites de terrain dans les différents tronçons et chantiers du projet de la ligne minière Est, dépendant d'Annaba à Bled El Hadba (wilaya de Tébessa) sur 422 km de long, le ministre s'est enquis, pendant trois jours consécutifs, de l'état d'avancement des travaux, au niveau de 41 stations, depuis le port phosphatier d'Annaba en passant par les différents tronçons de la ligne minière Est traversant les wilayas d'Annaba, d'El Tarf, de Guelma et de Souk Ahras jusqu'à la wilaya de Tébessa.

Ces visites ont été effectuées sur l'inspection des différents ouvrages d'art du projet, au nombre de 60 ponts et 12 tunnels ainsi que sur le suivi de l'état d'avancement des travaux de terrassement, de déblais et de remblaiement, de pose et de fixation de la voie ferrée, les quantités de déblais et remblais réalisés ayant atteint 27 millions de m³. Ces travaux revêtent, selon le ministère, "une grande importance", vu le caractère stratégique du projet, des moyens humains et matériels importants ayant été mobilisés au niveau des différents chantiers, à travers la mobilisation de plus de 14 000 travailleurs et pas moins de 5 000 moteurs et équipements dans le but d'augmenter le rythme de réalisation et de parachever le projet dans les délais impartis, en application des instructions du président de la République.

Les visites de réalisation de terrain ont été émaillées par une réunion de coordination avec les représentants et responsables des sociétés de réalisation, les bureaux d'étude et de suivi et les laboratoires, l'accent ayant été mis sur le bon rythme d'avancement des travaux, avec la prise d'une série de mesures et de dispositions supplémentaires pour accélérer le rythme de à travers les différents chantiers.

ACCIDENT DE LA CIRCULATION À AÏN SEFRA

Ait Messaoudene insiste sur la prise en charge des blessés

Le chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le ministre de la Santé, M. Mohamed Seddik Ait Messaoudene, s'est rendu, lundi, à l'Etablissement public hospitalier (EPH) d'Aïn Sefra qui a accueilli plusieurs blessés de l'accident de renversement d'un autobus de transport de voyageurs, où il a souligné la nécessité d'une prise en charge optimale des blessés et a présenté ses condoléances aux familles des victimes.

"Après son arrivée dans la wilaya de Naâma, le ministre de la Santé, accompagné du secrétaire général de la wilaya, chargé de la gestion des affaires de la wilaya, s'est rendu à l'EPH d'Aïn Sefra qui a accueilli nombre de blessés, où il s'est enquis des conditions de leur prise en charge sanitaire, de la mobilisation des personnels médicaux et paramédicaux et a écouté des explications sur leur état de santé et les mesures thérapeutiques prises, à même d'assurer les meilleurs soins médicaux», indique un communiqué du ministère de la Santé.

A cette occasion, M. Ait Messaoudene, a affirmé que cette visite intervient "en application des instructions du président de la République, qui porte un in-



térêt particulier au suivi des cas des blessés et veille à ce que tous les moyens humains et matériels indispensables soient mobilisés pour garantir leur prise en charge optimale".

Le ministre s'est félicité "des grands efforts consentis par les services de la Protection civile et les staffs médicaux et paramédicaux, ainsi que par les différents corps intervenant dans les opérations de secours, d'évacuation et de prise en charge des blessés".

Il a également présenté "sincères condoléances et sa profonde compassion aux familles des victimes, priant Allah Tout-Puissant de leur accorder Sa Sainte miséricorde et d'accorder prompt rétablissement aux blessés". L'accident s'est produit, dimanche à l'aube, suite au dérapage et au renversement d'un autobus de transport de voyageurs assurant la liaison Tindouf-Sidi Bel Abbès, au niveau de la RN 06, faisant 6 morts et 31 blessés, à-on rappelé.

RENTRÉE SOCIALE

Sifi Ghrieb réunit les walis pour piloter les derniers préparatifs

Wassila. B

Le Premier ministre préside une réunion avec les walis sur la rentrée universitaire et les dispositifs de transport et de cantine scolaires

Conformément aux hautes orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a présidé, lundi, une réunion avec les walis, au cours de laquelle ont été examinés l'état d'avancement des préparatifs de la rentrée universitaire 2026-2027 ainsi que le niveau de préparation des dispositifs de transport et de cantine scolaires, indique un communiqué des services du Premier ministre.

"Dans le cadre de la poursuite des préparatifs de la prochaine rentrée sociale, conformément aux hautes orientations de Monsieur le président de la République, le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a présidé, lundi 17 août 2026, une réunion en visioconférence avec Mesdames et Messieurs les walis, au cours de laquelle ont été examinés l'état d'avancement des préparatifs de la rentrée universitaire 2026-2027 ainsi que le niveau de préparation des dispositifs de transport et de cantine scolaires", précise la même source. Cette rencontre, à laquelle "ont pris part le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique ainsi que le ministre de l'Education nationale, a permis de rappeler la priorité absolue accordée par le président de la République aux dispositifs de transport et de cantine scolaires, pour



lesquels il a souligné la nécessité de prendre toutes les mesures à même de garantir leur disponibilité dans les meilleures conditions dès la première semaine de la rentrée scolaire". Concernant la rentrée universitaire, "les dispositions prises par le secteur de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique pour assurer l'accueil des nouveaux étudiants dans les meilleures conditions ont été examinées, en garantissant les moyens pédagogiques et matériels adéquats et en s'assurant de la disponibilité des structures et des infrastructures universitaires, ainsi que de la prise en charge des différents services universitaires nécessaires". Par ailleurs, "en application des instructions du président de la République visant à encourager l'investissement, à travers la mise à disposition du foncier économique, la rencontre a permis d'évoquer le déroulement de l'opération de recensement et d'assainisse-

ment du foncier économique, conformément à la feuille de route exécutive établie par le président de la République à l'intention de l'ensemble des acteurs concernés par ce domaine, des secteurs public et privé, en vue de constituer un portefeuille national du foncier économique mobilisable, ce qui permet de réaliser l'objectif national consistant en la réalisation de 20.000 projets d'investissement à l'horizon 2029". Cette feuille de route prévoit "cinq (05) axes fondamentaux, assortis d'un calendrier et dotés d'indicateurs de performance", portant sur "le parachèvement du recensement national du foncier économique, la numérisation de la gouvernance du foncier, l'assainissement juridique et la récupération du foncier, l'aménagement et le raccordement du foncier économique aux différents réseaux ainsi que le renforcement de la gouvernance, du pilotage et de la coordination intersectorielle.

SECTEUR DE L'ÉDUCATION

385 établissements seront livrés avant fin 2026

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme, de la Ville et de l'Aménagement du territoire, Mohamed Tarek Belaribi, a indiqué, lundi à Alger, que son département livrera, avant fin 2026, 385 structures éducatives dans les trois cycles d'enseignement, dont la majorité sera reçue en septembre.

Président, au siège du ministère, une réunion d'évaluation des programmes du

secteur de l'habitat, en présence des directeurs centraux et exécutifs, M. Belaribi a précisé que son département livrera, cette année, 385 structures éducatives dans les trois cycles d'enseignement, notamment au niveau des cités intégrées.

Il s'agit de 207 écoles primaires, de 122 collèges et de 56 lycées, pour une enveloppe financière de 115 milliards de

dinars, a fait savoir le ministre, soulignant que "115 structures éducatives sur les 270 programmées pour une livraison en septembre ont d'ores et déjà été reçues".

"Le reste du programme sera livré avant la fin de l'année", at-il poursuivi, mettant en valeur l'importance de ces projets dans "le renforcement du système éducatif et l'amélioration des conditions de

scolarisation".

Cette a permis d'évaluer l'état d'avancement des travaux de réalisation de ces structures, de s'assurer de leur niveau de préparation et de fixer les derniers délais pour leur livraison, afin qu'elles puissent entrer en service rapidement et accueillir les élèves dans les meilleures conditions à la prochaine rentrée scolaire, a indiqué le ministre.

ÉNERGIE

Adjal ordonne l'accélération des raccordements des écoles

Le ministre de l'Energie et des Energies renouvelables, Mourad Adjal, a présidé, lundi, une réunion consacrée au suivi du niveau de raccordement des établissements éducatifs et universitaires et des instituts de formation et d'enseignement professionnels aux réseaux d'électricité et de gaz, au cours de laquelle il a donné des instructions pour garantir le raccordement des structures concernées, indique un communiqué du minis-

tere.

Président des travaux d'une réunion du comité de coordination sectoriel, en prévision de la rentrée sociale 2026-2027, M. Adjal a donné des instructions et des orientations visant à garantir la disponibilité opérationnelle des structures et des réseaux concernés, afin d'assurer le bon déroulement de la prochaine rentrée sociale, précise le communiqué.

Au cours de cette réunion, tenue en

présence de cadres et de responsables centraux du secteur et de nombre de principaux responsables du groupe Sonelgaz, un exposé détaillé a été présenté sur l'état d'avancement des projets de raccordement des différents établissements concernés, ajoute la même source, soulignant que "les opérations de raccordement s'achèveront intégralement le 31 août pour que ces établissements soient prêts pour la prochaine rentrée scolaire".

EDITO

Sayoud intensifie la lutte contre les filières migratoires clandestines

Wassila. B

En présidant une réunion de coordination dédiée à la lutte contre l'immigration irrégulière, le ministre de l'Intérieur, Saïd Sayoud, a réaffirmé avec fermeté une priorité nationale : démanteler les réseaux criminels qui prospèrent sur la détresse humaine. Face à un phénomène qui ne cesse de s'adapter, les instructions données par M. Sayoud ne se limitent pas à un appel d'intention ; elles tracent une feuille de route opérationnelle où la coordination entre services (sécurité, justice, affaires maritimes et protection civile) devient la clé de voûte d'une réponse efficace. En insistant sur une approche transversale, le ministre rappelle que la complexité du trafic migratoire exige une mobilisation de tous les acteurs, brisant les cloisonnements qui ont trop souvent profité à l'opacité des filières.

L'accent mis sur la période estivale, particulièrement le long du littoral, traduit une conscience aiguë des réalités du terrain.

Les beaux jours ne sont pas seulement synonymes de loisirs ; ils sont aussi la saison privilégiée des traversées périlleuses, orchestrées par des passeurs sans scrupules qui n'hésitent pas à entasser des vies fragiles sur des embarcations de fortune. Renforcer la surveillance des côtes, comme l'a ordonné le ministre, est donc une mesure de salut public. Mais cet effort ne saurait être ponctuel : il s'inscrit dans une stratégie de harcèlement constant contre des réseaux mouvants, qui changent de méthodes et de routes dès qu'ils sentent la pression monter. La vigilance estivale doit ainsi devenir le laboratoire d'une présence dissuasive pérenne.

Au-delà, c'est toute la chaîne criminelle qui est visée. En exigeant un suivi permanent de ce dossier, M. Sayoud ne se contente pas de réagir ; il anticipe. L'objectif est de frapper non seulement les exécutants, mais aussi les commanditaires et les logistiques, souvent implantés bien au-delà des côtes. Cette approche globale implique de renforcer le renseignement, de sécuriser les frontières terrestres et de multiplier les coopérations internationales, car les réseaux de passeurs, par nature transnationaux, ne peuvent être vaincus par un seul pays. L'Algérie, en assumant pleinement ce rôle de sentinelle, envoie un signal clair : son territoire ne sera pas une porte ouverte vers l'illusion européenne. Enfin, cet engagement résolu s'inscrit dans une vision humaniste autant que sécuritaire. Combattre l'immigration irrégulière, c'est d'abord protéger les candidats au départ contre leur propre aveuglement, contre les promesses mensongères qui les conduisent trop souvent à la mort ou à l'exploitation. Les mesures prises par le ministre Sayoud, en renforçant la coordination et la surveillance, participent donc d'un devoir de protection. Elles ne résoudront pas à elles seules les crises économiques ou sociales qui alimentent les départs, mais elles ôtent aux prédateurs leur outil principal : l'impunité. En cette veille d'été, l'Algérie se dote ainsi des moyens d'une lutte plus juste, plus ferme et plus efficace – une lutte où chaque vie préservée est une victoire contre la barbarie des trafiquants.

NAUFRAGE D'UN FERRY AU ZIMBABWE

Le bilan s'alourdit à 92 morts



Le bilan du naufrage d'un ferry survenu mardi sur le lac Kariba, au Zimbabwe, s'est encore alourdi, à 92 morts, a annoncé lundi la police après les repêchages de huit corps supplémentaires.

L'embarcation surchargée s'est retournée lors d'un épisode de mauvais temps et de fortes vagues, sur cette immense étendue d'eau séparant le Zimbabwe de la Zambie. "Le bilan de l'accident de bateau de l'Agence de développement des infra-

structures rurales de Kariba (Rida) s'élève désormais à 92 morts, après la récupération de huit corps dans le lac Kariba", a indiqué la police zimbabwéenne dans un communiqué.

Un précédent bilan faisait état de 84 morts.

Le navire n'avait qu'une capacité de 90 passagers d'après les autorités. En plus des 92 corps repêchés, 77 personnes avaient été secourues dans les premières heures suivant le naufrage, avait annoncé la sécurité civile locale.

MAURITANIE

42 migrants secourus en mer

Quarante-deux migrants, dont des femmes et des enfants, ont été secourus dimanche soir par les garde-côtes mauritaniens alors que leur embarcation dérivait, ont annoncé les autorités dans un communiqué. "Les forces des garde-côtes mauritaniennes ont réussi, dans la soirée du

dimanche, à secourir et à prendre en charge une embarcation en provenance de Gambie, transportant 42 personnes candidates à l'immigration clandestine", indique un communiqué des garde-côtes. Selon le communiqué, le groupe se composait « de dix personnes originaires du Sénégal et de 32

personnes originaires de Gambie, dont quatre femmes, dont une enceinte, et trois enfants ». "Les personnes secourues ont été prises en charge conformément aux procédures légales et humanitaires en vigueur, en leur fournissant l'assistance nécessaire", ont assuré les garde-côtes.

LIBAN

L'escalade sioniste se poursuit dans le sud du pays

L'escalade militaire sioniste se poursuit dans le sud du Liban, marquée par des mouvements de véhicules appartenant aux forces de l'occupation et des opérations de ratissage à l'aide d'armes automatiques de moyen et gros calibres en direction de plusieurs localités et quartiers, ont rapporté lundi les médias locaux.

Selon ces sources, des véhicules des forces d'occupation sionistes ont été aperçus à l'est de la localité de Khiam, dans le caza de Marjayoun, parallèlement à d'intenses opérations de ratissage à l'aide d'armes automatiques de moyen et gros calibres en direction des quartiers et des abords de la

localité. Des tirs résultant de ces opérations ont été entendus dans plusieurs villages et localités voisins du secteur oriental. Les forces sionistes ont également mené une opération de ratissage à l'aide d'armes automatiques à l'intérieur de Khiam. De plus, l'aviation de guerre de l'occupation sioniste a mené un raid sur la région de Wadi al-Hujar, en direction de la localité d'Al-Qantara, alors que les survols et les mouvements militaires se poursuivaient dans le ciel et dans plusieurs zones du sud. Dans le caza de Bint Jbeil, les forces de l'occupation ont mené une opération de ratissage à l'aide d'armes automatiques en direction du quartier ouest

de la localité de Hadatha, parallèlement au mouvement de véhicules de l'armée sioniste à l'intérieur de la localité, dans un contexte de tension et d'escalade militaire persistante dans plusieurs zones frontales et intérieures du sud du Liban. Les agressions sionistes contre le Liban ont fait depuis mars, selon un ministère libanais de la Santé, plus de 4.300 martyrs et provoqué le déplacement de plus d'un million de personnes. L'armée sioniste continue de violer l'accord de cessez-le-feu et de multiplier ses agressions contre le Liban, sur fond de mises en garde contre une aggravation de la situation sécuritaire et humanitaire dans la région.

SYRIE

Nouvelle incursion sioniste dans le village d'Abidine dans la campagne de Deraa

Les forces sionistes ont de nouveau pénétré, lundi matin, dans les environs du village d'Abidine, dans la campagne de la province de Deraa, au sud-ouest de la Syrie, alors que des tirs étaient entendus et qu'une bombe a été larguée par un drone, selon l'agence de presse syrienne SANA.

Des sources locales citées par SANA ont indiqué qu'une force d'occupation composée de quatre véhicules militaires et d'un bulldozer est entrée dans le village et a retiré les pierres que les habitants avaient placées pour fermer la route menant à la zone d'Al-Arida, où les forces d'occupation installent régulièrement un barrage temporaire". Cette opération s'accompagne de tirs en direction des habitations civiles de la zone,

selon le média. Les mêmes sources ont ajouté qu'un drone de l'entité sioniste a largué une bombe à proximité d'un groupe d'habitants qui tentaient de fermer avec des pierres la route dépendant de Maariya à Abidine, sans faire de victimes ni de dégâts matériels. Elles ont précisé que la force d'occupation était partie de la caserne d'Al-Jazira, située aux abords du village de Maariya, qu'elle occupe depuis la fin de l'année 2024 et qui constitue sa seule base dans la province de Deraa. Les forces sionistes stationnées dans cette même caserne avaient déjà ouvert le feu dimanche avec des armes automatiques en direction des habitations du village de Maariya, sans faire de victimes ni causer de dégâts. Lors d'une pré-

cédente incursion dans le village, mardi dernier, elles avaient également endommagé des biens civils. Après leur retrait, les habitants avaient de nouveau fermé la route avec des pierres, avant que les forces d'occupation ne reviennent ce lundi pour la rouvrir lors de leur nouvelle incursion. Ces incursions s'inscrivent dans une série de violations répétées de l'accord de désengagement de 1974 par les forces d'occupation dans le sud syrien, marquées notamment par des opérations de ratissage et de perquisition. Les autorités syriennes réitérent, à ce propos, leur appel à la communauté internationale afin d'agir pour mettre un terme à ces agissements et contraindre l'occupation à un retrait total des territoires syriens.

SLOVAQUIE

Un incendie de forêt ravage le nord-ouest du pays

Un incendie de forêt s'est déclaré dans le massif des Roches de Sulov, dans le nord-ouest de la Slovaquie, où les pompiers poursuivaient les efforts pour venir à bout des flammes, a rapporté l'Agence de presse de la République slovaque (TASR). Samedi, 31 membres des sapeurs-pompiers slovaques (HaZZ), et 47 pompiers volontaires ont été déployés pour contenir l'incendie. «Ils utilisent un système de bassins qui permet de garantir un approvisionnement suffisant et un transport efficace de l'eau, ce qui est indispensable face aux incendies de grande envergure sur des terrains difficiles d'accès», a affirmé Zuzana Gegusova, porte-parole du HaZZ. Des moyens aériens continuent également à être déployés pour combattre l'incendie. Dimanche, un hélicoptère Black Hawk UH-60A de la compagnie Heli et un hélicoptère Black Hawk UH-60M de l'armée de l'air slovaque ont mené des opérations aériennes de lutte contre les flammes. Le feu de forêt s'est déclaré vendredi après-midi. Les efforts de lutte contre l'incendie ont été considérablement entravés par un terrain extrêmement difficile d'accès.

PHILIPPINES

23 morts et des milliers de déplacés suite à la mousson et aux cyclones

Au moins 23 personnes sont mortes et des milliers ont été déplacées à travers les Philippines en raison de fortes pluies provoquées par la mousson du sud-ouest renforcée et les cyclones tropicaux Luis et Maymay, qui ont déclenché des inondations et des glissements de terrain, a déclaré le Conseil national de réduction et de gestion des risques de catastrophes (NDRRMC) dans son dernier rapport lundi. De graves inondations et glissements de terrain ont touché plusieurs régions, notamment Luzon et certaines parties des Visayas, obligeant des familles à évacuer vers des abris temporaires alors que les rivières débordaient et que les routes devenaient impraticables. Selon le NDRRMC, les autorités locales ont mené des opérations de sauvetage, de secours et d'évacuation en coordination avec les agences nationales et les collectivités locales. Le rapport indique que des routes, des ponts et des zones agricoles ont été endommagés dans plusieurs provinces, perturbant les transports et les moyens de subsistance. Des coupures d'électricité et des problèmes d'approvisionnement en eau ont également été signalés dans les communautés touchées par les inondations. L'agence a averti que des pluies intermittentes pourraient persister dans les prochains jours et a exhorté les résidents des zones basses et sujets aux glissements de terrain à rester vigilants et à suivre les consignes d'évacuation. Les opérations de secours gouvernementales se poursuivent tandis que les autorités s'efforcent de rétablir l'accès aux communautés touchées et de fournir une assistance aux familles déplacées.

MONDIAL U17 DE VOLLEY 2026

L'Algérie débute contre l'Iran



La sélection algérienne masculine de volley-ball des moins de 17 ans (U17) entamera sa participation au Championnat du monde 2026, prévue à Doha (Qatar) du 19 au 29 août, face à son homologue iranienne, mercredi 19 août à 10h00 (heure algérienne), selon le programme dévoilé lundi par la Fédération internationale de volley-ball (FIVB).

Place dans le groupe E, l'équipe nationale algérienne affrontera ensuite Taipei chinois, samedi 22 août

à 13h00, avant de boucler la phase de poules face au Pakistan, lundi 24 août à 13h00. Initialement prévue avec la participation de 24 sélections, la compétition mondiale réunira finalement 20 équipes, réparties en cinq groupes de quatre, après les retraits des Etats-Unis, du Japon, de la République tchèque et de Porto Rico. La FIVB n'a pas précisé les raisons de ces désistements. Selon la nouvelle formule de compétition, chaque sélection disputera trois rencontres lors de la phase préliminaire. Les 16 pre-

mières équipes au classement général cumulé accéderont aux huitièmes de finale, tandis que les quatre dernières seront éliminées. La phase à élimination directe se poursuivra avec les quarts et les demi-finales, avant les rencontres de classement pour la médaille de bronze et la finale. La sélection algérienne poursuit actuellement sa préparation pour ce rendez-vous mondial à travers sa participation

à la 2e édition du Championnat arabe des moins de 17 ans, organisé du 7 au 17 août à Bahreïn. Cette compétition constitue la dernière étape préparatoire du six algérien avant le Mondial de Doha, avec pour objectif de permettre aux jeunes volleyeurs algériens d'acquiescer davantage d'expérience et de se mesurer à une opposition compétitive avant leur entrée en lice sur la scène mondiale.

Programme du groupe E :

1re journée :

19 août 2026 :

Iran - Algérie (10h00)

20 août 2026 :

Taipei chinois - Pakistan (13h00)

2e journée :

21 août 2026 :

Iran - Pakistan (10h00)

22 août 2026 :

Taipei chinois - Algérie (13h00)

3e journée :

23 août 2026 :

Iran - Taipei chinois (10h00)

24 août 2026 :

Pakistan - Algérie (13h00).

FAVB

Les grandes dates de la saison 2026-2027 dévoilées

La Fédération algérienne de volley-ball (FAVB) a fixé au 30 octobre 2026 le coup d'envoi des championnats de Nationale 1 (messieurs et dames) de la saison 2026-2027, selon un communiqué publié lundi.

La FAVB a également arrêté au 30 septembre

2026 la date limite d'engagement des clubs pour la nouvelle saison, tandis que la période des mutations se terminera le 24 octobre prochain. Concernant les finales de la Coupe d'Algérie 2027, la FAVB a décidé de domicilier les finales seniors, messieurs et dames, à Oran. Les finales

de la Coupe d'Algérie des jeunes catégories garçons se dérouleront à Constantine, alors que Béjaïa accueillera les finales des jeunes catégories filles. Ces décisions interviennent en prévision du démarrage de la nouvelle saison sportive 2026-2027.

JUDO

La sélection algérienne en stage de préparation à Valence

La sélection algérienne de Judo (seniors messieurs et dames), a entamé lundi un stage international à Valence (Espagne), intitulé "Valencia International Training Camp", qui se poursuivra jusqu'au 22 août, en prévision des prochaines échéances officielles, a indiqué la Fédération algérienne de judo (FAJ). Dans un communiqué publié sur sa page officielle sur les réseaux sociaux, l'instance fédérale a précisé que cette participation s'inscrit dans le cadre du pro-

gramme de préparation de la sélection nationale en prévision des Jeux méditerranéens Tarente 2026, prévu en Italie du 21 août au 3 septembre. Ce regroupement constitue une étape préparatoire importante pour les judokas algériens, à travers un programme d'entraînement intensif et des séances d'opposition avec plusieurs athlètes prenant part à ce rassemblement international, selon la même source. Le staff technique national entend ainsi parachever la

préparation et permettre aux athlètes d'atteindre leur meilleur niveau de forme avant le rendez-vous méditerranéen, ajoute la FAJ.

La sélection nationale, composée de 12 judokas (7 messieurs et 5 dames), est encadrée par le duo d'entraîneurs Ilies Saker et Abdessamad Mazari.

Liste des judokas :

Messieurs : Younes Ben Laribi (-60 kg), Kaïs Moudetere (-66 kg), Messaoud Dris (-73 kg), Abdesselam Belbelhout (-81 kg) et Oussama Kabri (-90 kg), Zakaria Benatia (-100 kg), Mohamed Mehdi Lili (+100 kg)

Dames : Rahma Ghalima (-48 kg), Anaïs Guebli (-52 kg), Amina Berrahoual (-57 kg), Yasmine Djellab (-63 kg) et Dihya Benchallal (+78 kg).

CHAMPIONNAT NATIONAL DE GRAPPLING TOUTES CATÉGORIES

La Ligue de Blida sacrée championne

Les athlètes de la Ligue de Blida ont remporté le championnat national de grappling, avec et sans kimono, toutes catégories d'âge, masculins et féminins, qui s'est terminé, dimanche soir au Palais des sports Hamou Boutlelis d'Oran, après trois jours de compétition, en présence d'un public de nombreux amateurs de sports de combat.

Les représentants de Blida ont occupé la première place du classement général avec un total de 129 médailles, dont 47 en or, 29 en argent et 53 en bronze, devançant

l'équipe d'Alger, deuxième avec 95 médailles (41 or, 35 en argent et 19 bronze). La troisième place est revenue à l'équipe de Mascara avec 67 médailles (11 or, 15 argent et 41 bronze). Selon le directeur de la compétition, Mohamed Karim Behaïfour, président de la Commission nationale de grappling et des arts martiaux mixtes, ce championnat s'est distingué par un niveau technique « bon » chez les messieurs et « acceptable » chez les dames. Il a également salué les performances réalisées par les athlètes, notamment lors des combats des fi-

nales. Cette compétition a également constitué une occasion pour détecter de nouveaux athlètes chez les seniors susceptibles de renforcer les rangs de la sélection nationale seniors de grappling, qui doivent participer au prochain Championnat du monde prévu en octobre prochain en Lituanie. Ce championnat national de sport de combat, organisé pendant trois jours par la Fédération algérienne de full-contact, kick-boxing et disciplines assimilées, en collaboration avec la ligue de wilaya de la discipline, a enregistré un record de

participation de 1.248 athlètes filles et garçons, issu de toutes les catégories d'âge dans différentes catégories de poids, dans la spécialité avec kimono et sans kimono, représentant 25 ligues de wilayas du pays.

Les lauréats de ce championnat national ont été récompensés lors d'une cérémonie de clôture, en présence de membres de la Fédération algérienne de full-contact, kick-boxing et disciplines assimilées et de représentants de la direction de la Jeunesse et des Sports de la wilaya d'Oran.

FOOT/TROPHÉE DES CHAMPIONS

Excellente prestation de Yacine Titraoui avec le RC Lens

Le milieu de terrain international algérien Yacine Titraoui a remporté le trophée des champions face au Paris SG (1-0), signant une excellente prestation pour sa première apparition en match officiel sous les couleurs du RC Lens.

Le joueur de 23 ans s'est rapidement illustré par une prestation de très haut niveau durant les 81 minutes de jeu passées sur le terrain, livrant une véritable démonstration physique et engagement au milieu de terrain, malgré l'infériorité numérique de son équipe après l'expulsion d'Antonio à la 39e minute. Cette prestation a été saluée par le public de Bollaert -Delelis, qui lui a réservé une belle ovation au moment de sa sortie à la 81e minute. Le staff technique lensois a également salué le rendement de l'Algérien, avec des applaudissements nourris pour accompagner les premiers pas officiels particulièrement convaincants de l'international algérien. Arrivé cet été en provenance du SC Charleroi (Belgique), Titraoui s'est engagé pour cinq saisons avec les Sang et Or. Pour sa première sortie officielle, le milieu algérien a ainsi marqué les esprits et envoyé un signal fort pour la suite de son aventure artésienne.

Un peu moins de trois mois après avoir remporté la Coupe de France 2026, le RC Lens enchaîne en décrochant le Trophée des Champions, aux dépens du détenteur de la Ligue des Champions. L'unique mais de la rencontre a été inscrit par Florian Thauvin à la 32e minute. Les Lensois ont affiché une belle résistance face au champion de France.

CAN-2026 FÉMININE

La sélection algérienne reçoit le trophée "Fair Play Team" du tournoi

La sélection algérienne féminine de football a reçu, dimanche soir, le trophée "Fair Play Team", récompensant l'équipe la plus fair-play de la Coupe d'Afrique des Nations 2026.

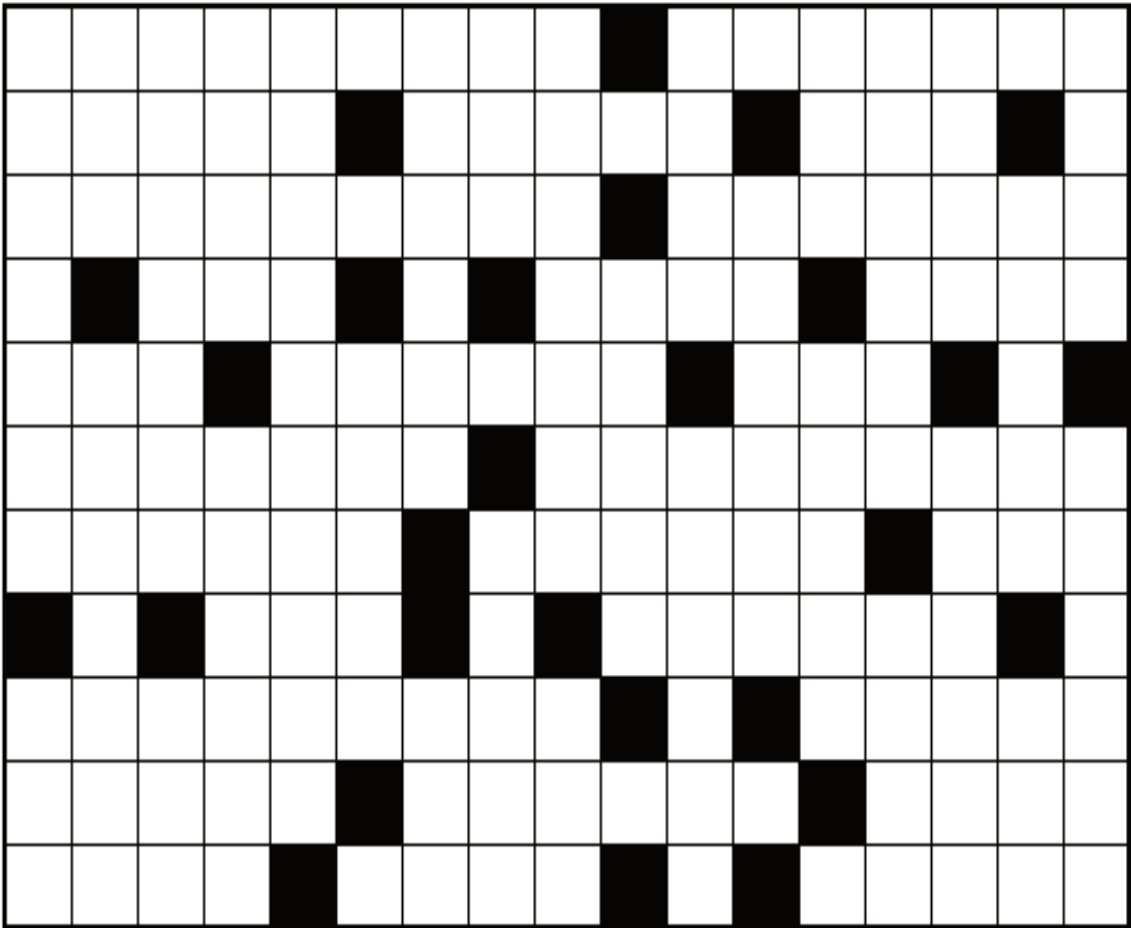
C'est la capitaine de la sélection nationale, Sofia Guellati, qui a reçu cette distinction au nom de l'ensemble de ses coéquipières, à l'issue de la compétition.

Cette récompense vient saluer le comportement exemplaire des joueuses algériennes tout au long du tournoi, aussi bien sur le terrain qu'en dehors, couronnant ainsi leur parcours historique de cette CAN-2026.

La sélection algérienne féminine a réalisé une double performance historique en décrochant la médaille de bronze et en validant, dans la foulée, son billet pour la phase finale de la Coupe du monde 2027 au Brésil. Télécharger toutes les pièces jointes sous forme de fichi

Mots casés

Casez les mots ou sigles suivants dans la grille



- 3 -

AIR
API
ARC
BAT
EST
ETE
ONC
RAI
RAT
RIT
RUE
SEL
SON
SPI
- 4 -

ACNE
ANTE
BIEN
NAIS
PERI
SERT
SISE
TATE
TEST
TETE
- 5 -

ANGES
ASSIS
AVALE
EPAIS
IRAIS
ISBAS
LESES
NIECE
POSTA
VESCE
- 6 -

ALLOSES
ASILES
CRETIN
ESSIEU
EVENTS
INDUES
INOUIE
LIANES
NEIGES
PLACER
SAUTAI
STASES
- 7 -

ARRIMES
FEDERAL
LASSERA
PERCAIS
RETENIR
SEANTES
URINERA
- 9 -

DISSOUDRA
ESPIONNAS
FALSIFIAS
REBUTERAS
- 10 -

ISOLEMENTS



J'ai pris couleurs en 1921. Je me suis mis à parler en 1928
Qui suis-je ?

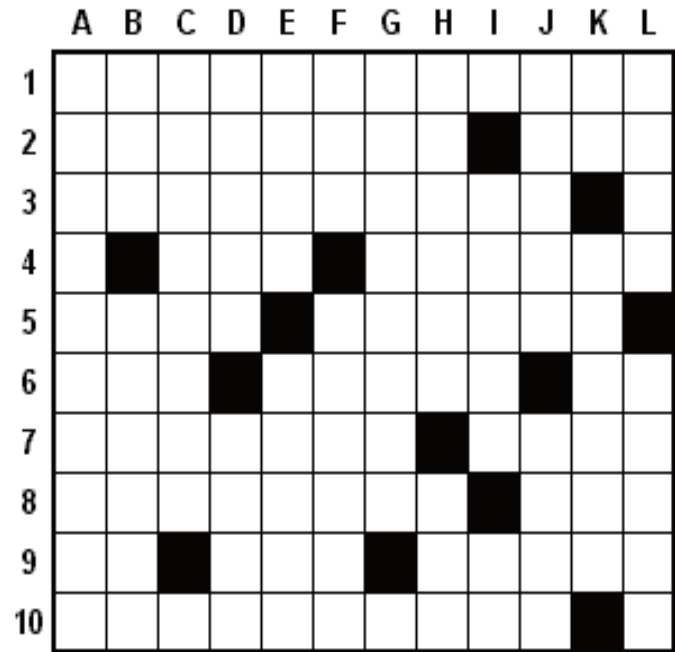
Réponse : le cinéma

Saviez-vous ?

Il existe des mammifères qui pondent des œufs !

« Monotrème » est le terme utilisé pour désigner des espèces animales à la fois mammifères et ovipares, en effet, ces animaux pondent des œufs et allaitent leurs progénitures. Bien qu'il étaient nombreux auparavant, on compte aujourd'hui deux exemples de monotrèmes vivant sur notre planète, l'ornithorynque et quatre espèces d'échidné qui se trouvent en Australie et en Nouvelle-Guinée.

Mots croisés



- Horizontalement**
- 1 - Préparer pour les climats chauds

2 - Marche arrière - Zigouilla

3 - Bien gauloise

4 - Bonne période pour le plagiste - Copiée

5 - Numéro d'oeuvre - Coiffures de prélats

6 - Totalement rempli - Mesure de café - Il vaut le chrome

7 - Très bien mis - Manifestation de réflexion

8 - Finasseriez - Mémoire de programmeur

9 - C'est pareil mais plus petit - Pas du tout reconnu - Entendra comme avant

10- Souhaiterons

- Verticalement**
- A - Gestion des fonds

B - Forme de désert - Marais

C - Comme une terre colorée

D - Profonde cavité - Porteur d'hérédité

E - Rivière bretonne - Mettre à sec

F - Fruit du travail manuel - Brassée

G - Hérétiques nudistes

H - Petis loirs - Jardin d'acclimatation

I - Temps d'existence - Début de décompte

J - Monolithe gravé - Vociférations

K - Possédé - Appâter

L - Abri de croiseur - Vieux français

Sudoku

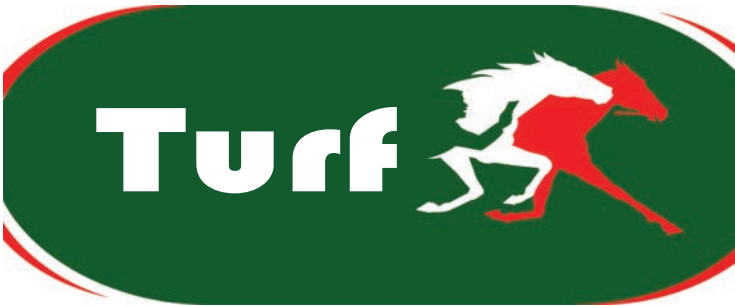
		8	3		6	2	9	
		9		7	8			
		3		5	9	7		4
9		4	7				2	3
2	8	6	5	9		1		
7	3	1			4			9
8		5		4	7		1	
6							7	8
3		7	1		2	9		

Dans chaque ligne, chaque colonne, chaque carré tous les chiffres de 1 à 9 doivent être utilisés

Solutions

N	S	N	O	R	E	P	S	E	10
A	I	R	A	I	R	A	I	R	9
M	R	E	Z	E	R	I	S	E	8
H	O	C	H	O	E	G	A	N	7
C	R	A	S	S	E	T	A	S	6
O	P	U	S	I	T	R	E	S	5
E	E	M	O	U	L	E	E	S	4
D	E	A	R	D	E	L	L	A	3
V	A	T	U	A	D	E	I	A	2
R	A	L	I	A	L	I	C	O	1
A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
K	L								

6	5	6	2	8	1	4	7	3	6
8	4	7	5	3	9	1	2	2	3
2	1	3	7	4	6	9	5	6	8
9	6	5	4	2	8	1	3	7	2
7	4	1	3	9	5	6	4	8	9
3	8	1	6	7	9	4	7	1	5
4	8	7	9	5	2	3	6	1	6
1	6	3	2	4	7	9	8	5	2
5	9	6	8	7	4	1	2	3	7
2	9	5	1	6	3	8	7	4	9



Hippodrome Colonel Abdelmadjid Aouchiche du Caroubier

Journée N° 144
Par Zeggai Abdelkader



Fiche technique: Paris Quarté et Quinté

1 - GHATTAS S. BENYETTOU 58 kg 06-12-2025 1.100 m 5ème S. BENYETTOU 55 kg 12 pts 18-12-2025 1.400 m 1er 1'36" S. BENYETTOU 55 kg 12 pts 17-01-2026 1.300 m 3ème A. YAHIAOUI 56 kg 12 pts 31-01-2026 1.400 m 9ème A. YAHIAOUI 56 kg 12 pts 02-05-2026 1.300 m 6ème AL. TIAR 56 kg 12 pts Il ne va pas avoir de difficultés pour jouer les premiers rôles de ce prix. A retenir en très bonne place avec S. Benyettou. Conclusion : Une priorité.	4 - AL MANSOURAH AL. TIAR 55 kg 05-04-2025 1.300 m 1ère T.N.C S. BENYETTOU 55 kg 12 pts 19-04-2025 1.500 m 8ème S. BENYETTOU 55 kg 12 pts 24-04-2025 1.800 m 12ème AM. BENDJEKIDEL 54 kg 12 pts 09-08-2025 1.400 m 5ème AL. TIAR 55 kg 12 pts 16-08-2025 1.300 m retirée AL. TIAR 55 kg 12 pts La monte de AL. Tiar lui convient sur 1.100m. Elle peu prétendre à un accessit malgré son manque de compétition. Conclusion : Une possibilité.	2 - BENHIDAR AL HOCEIN Y. MOUISSI 57 kg 28-10-2025 1.200 m 1er T.N.C CH. ATALLAH 57 kg 12 pts 20-12-2025 1.600 m 8ème S. BENYETTOU 56 kg 12 pts 17-01-2026 1.300 m 4ème CH. ATALLAH 57 kg 12 pts 11-04-2026 1.300 m 9ème CH. ATALLAH 57 kg 12 pts 02-05-2026 1.300 m 7ème CH. CHAABANE 55 kg 12 pts Le parcours du jour pourrait bien avantager ses chances pour tirer son épingle du jeu. Conclusion : Une priorité.	5 - BOUTALEB CH. CHAABANE 54 kg 24-06-2026 1.100 m 9ème A. ATTIA 53 kg 12 pts 28-06-2026 1.300 m 9ème C. BOUSSAA 54 kg 12 pts 01-07-2026 1.300 m 8ème S. BENDJEKIDEL 53 kg 12 pts 08-07-2026 1.000 m 6ème CH. CHAABANE 55 kg 11 pts 13-07-2026 1.200 m 6ème CH. CHAABANE 54 kg 11 pts Le parcours du jour ne lui facilite pas la tâche pour espérer se défendre dans ce prix. Conclusion : A revoir.	3 - OSIRIS T. LAZREG 55 kg 08-07-2025 1.100 m 4ème CH. CHAABANE 55 kg 14 pts 24-07-2025 1.000 m 2ème CH. CHAABANE 55,5 kg 15 pts 02-08-2025 1.300 m 5ème CH. CHAABANE 55 kg 14 pts 15-08-2025 1.100 m 1er T.N.C S. BENYETTOU 57 kg 15 pts 25-10-2025 1.500 m 7ème S. BENYETTOU 57 kg 12 pts Il demeure compétitif pour un accessit d'autant qu'il est bien monté au Caroubier. Conclusion : Une priorité.	6 - HORR D'HEM AB. AIDA 54 kg 18-12-2025 1.400 m 2ème AB. AIDA 54 kg 12 pts 01-01-2026 1.800 m 14ème AB. AIDA 58 kg 17 pts 25-01-2026 1.300 m 6ème AB. AIDA 55 kg 15 pts 16-02-2026 1.400 m 7ème D. BOUBAKRI 57 kg 14 pts 22-02-2026 1.200 m 5ème A. LECHEHEB 56 kg 12 pts La monte de AB. Aida lui est favorable pour confirmer son dernier accessit enregistré sur 1.200m. Conclusion : Une priorité.
---	---	---	--	---	---

Départ de la première course à 17h - Prix: Ouesti - Pur-Sang arabe Distance : 1.100 mètres - Dotation : 350.000 DA - Paris Quarté-Quinté					
PROPRIETAIRES	CHEVAUX	JOCKEYS	PDS.	CDS.	ENTRAINEURS
A. HAMIANE	1 GHATTAS (O)	S. BENYETTOU	58	8	S. HAMIANE
A. HAMIANE	2 BENHIDAR AL HOCEIN	Y. MOUISSI	57	9	S. HAMIANE
HARAS EL NASR	3 OSIRIS	T. LAZREG	55	10	T. LAZREG
R. CHIKHOUNE	4 AL MANSOURAH	AL. TIAR	55	5	ABM. BOUBAKRI
M. BENAROUSSE	5 BOUTALEB	CH. CHAABANE	54	3	A. CHELLAL
S. DLIH	6 HORR D'HEM	AB. AIDA	54	6	S. HAMIANE
S. DLIH	7 RAHILATE	AH. CHAABI	54	4	S. HAMIANE
M. ABDELATIF	8 FAHED D'HEM (O)	A. YAHIAOUI	54	7	PROPRIETAIRE
A. BELAID	9 HIWAYA	C. BOUSSAA	54	2	PROPRIETAIRE
CHIKHOU./HAM.	10 TAGHROUDET EL MESK	S. BENOUDJAH	54	1	PROPRIETAIRE
R. CHIKHOUNE	11 ITHARA	M. THAMEUR	53	12	PROPRIETAIRE
W. NEHAB	12 GABI EL KHEIR	AP/ Y. CHELLAL	51	11	S. HAMIANE
7 - RAHILATE AH. CHAABI 54 kg 05-12-2025 1.100 m 1ère 1'17" AB. AIDA 53 kg 16 pts 18-12-2025 1.400 m 10ème MS. AIDA 55 kg 12 pts 01-01-2026 1.800 m 15ème B. GACEM 56 kg 17 pts 19-01-2026 1.400 m 6ème AB. AIDA 54 kg 12 pts 11-02-2026 1.200 m 9ème T. LAZREG 55 kg 14 pts Il ne faut pas la juger sur ses dernières tentatives. Ses grandes capacités peuvent l'avantager. Conclusion : Une possibilité.		9 - HIWAYA C. BOUSSAA 54 kg 22-07-2025 1.200 m 5ème C. BOUSSAA 55 kg 12 pts 02-09-2025 1.300 m 5ème AP/ Y. CHELLAL 49 kg 13 pts 06-10-2025 1.000 m 1ère T.N.C A. YAHIAOUI 54 kg 12 pts 03-11-2025 1.400 m 3ème A. YAHIAOUI 54 kg 12 pts 03-03-2026 1.300 m 6ème JJ/ S. ATALLAH 54 kg 12 pts Elle est à retenir en priorité dans un parcours qui lui convient sur sa distance du jour. Conclusion : Une priorité.		11 - ITHARA M. THAMEUR 53 kg 08-01-2026 1.300 m 6ème AB. ATALLAH 54 kg 12 pts 24-01-2026 1.200 m 8ème MED. GHENNAM 55 kg 13 pts 02-02-2026 1.300 m 11ème MED. GHENNAM 55 kg 14 pts 12-03-2026 1.300 m retirée MED. GHENNAM 55 kg 12 pts 23-04-2026 1.100 m retirée B. THAMEUR 52 kg 12 pts Elle ne fera qu'une simple figuration comme elle nous a habitués depuis son premier pas. Conclusion : A revoir.	
8 - FAHED D'HEM A. YAHIAOUI 54 kg 22-07-2024 1.400 m 12ème A. YAHIAOUI 56 kg 13 pts 15-02-2025 1.100 m 11ème A. YAHIAOUI 53 kg 18 pts 01-03-2025 1.300 m 10ème A. YAHIAOUI 53 kg 12 pts 19-07-2025 1.200 m 1er T.N.C A. YAHIAOUI 54 kg 13 pts 14-02-2026 1.300 m 10ème A. YAHIAOUI 57 kg 12 pts Il est difficile de condamner ses chances sur sa récente tentative. A retenir en priorité puisqu'il va partir avec son jockey habituel. Conclusion : Une priorité.		10 - TAGHROUDET EL MAJD S. BENOUDJAH 54 kg 29-11-2025 1.100 m 5ème JJ/ Y. MOUISSI 56 kg 18 pts 27-12-2025 1.000 m 8ème A. HAMIDI 55 kg 15 pts 08-01-2026 1.300 m 4ème A. HAMIDI 54 kg 12 pts 02-02-2026 1.300 m 8ème A. HAMIDI 55 kg 14 pts 23-04-2026 1.100 m 8ème A. HAMIDI 54 kg 12 pts Sa participation dans cette épreuve n'est qu'une simple figuration pour garnir les stalles avec Benouadhah.. Conclusion : A revoir.		12 - GABI EL KHEIR AP/ Y. CHELLAL 51 kg 23-08-2025 1.200 m 9ème S. BENYETTOU 56 kg 12 pts 14-02-2026 1.300 m 11ème CH. CHAABANE 55 kg 12 pts 12-03-2026 1.300 m 9ème A. HAMIDI 54 kg 12 pts 04-04-2026 1.200 m 10ème A. HAMIDI 54 kg 13 pts 25-04-2026 1.100 m 10ème A. HAMIDI 54 kg 12 pts Sa participation à l'arrivée n'est pas envisageable. Conclusion : A revoir.	

PRONOSTICS	PARI QUARTE	PARI QUINTE
	1 - 9 - 3 - 6 - 8	1 - 9 - 3 - 6 - 8 - 2
	Possibilités: 2 - 7	Possibilités: 7 - 4
	Champ F : 1 - 9 - 3 - X	Champ F : 1 - 9 - 3 - 6 - X
	Champ D : 1 - 9 - X - 6	Champ D : 1 - 9 - 3 - X - 8
	Champ D : 1 - 9 - X - X	Champ D : 1 - 9 - 3 - X - X
	1 - 3 - 9 - 6 - 8 - 7	1 - 3 - 9 - 6 - 8 - 7 - 4



Résultats et Rapports P.M.U
Hippodrome de Zemmouri Lundi 17/08/2026
Paris TIERCE-QUARTE-QUINTE 12 - 6 - 10 - 4 - 3 / R. 2
TIERCE G: 900 DA P: 180 DAP: 90 DA
QUARTE G: 4.000 DA P: 400 DA T: 200 DA
QUINTE G: 72.000 DA P: 4.000 DA Q: 400 DA